

SEANCE DU
6 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
59

Date de convocation :
30 septembre 2022

Date d'affichage :
7 octobre 2022

OBJET :
**Mise en place et lancement du plan
d'action Schéma Local de
l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche, de l'Innovation et de la
Vie Etudiante (SLESRIVE).**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 10**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 06 octobre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Jean-Yves VERNOCHE - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Michel CHARDEAU - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - M. Frédéric MARASCIA - M. Abdoukader ATTEYE - M. Gérard GRONFIER - Mme Salima BELHADJ-TAHAR

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
M. Cyril GOMET
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
Mme LE DAIN (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
M. FREDON (pouvoir à Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET)
Mme SARANDAO (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
Mme MATRAY (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. BURTIN (pouvoir à M. Michel CHAVOT)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Stéphanie MICHELOT LUQUET



Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2020 qui fixe les compétences de la Communauté urbaine, et notamment, prévoit les interventions dans le cadre du programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche.

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre du projet de mandat et plus particulièrement le volet portant sur le développement du territoire, la CUCM s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante (SLESRIVE) afin :

- D'assurer un développement et une consolidation des formations supérieures sur le territoire ;
- De renforcer l'attractivité du territoire ;
- De fédérer les acteurs locaux autour du projet local de développement de l'enseignement supérieur et de l'innovation ;
- Définir la gouvernance à mettre en place localement en vue de la réalisation du plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche : modalités de pilotage et d'organisation.

Cette élaboration s'est déroulée en deux phases :

- Un premier diagnostic territorial qui a permis de réaliser un état des lieux concernant les atouts, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire et des acteurs.
- Une deuxième phase devant permettre de définir un plan d'action en cohérence avec la mise en œuvre du schéma régional de la vie étudiante.

La Communauté urbaine Creusot-Montceau a assuré le pilotage de la démarche en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire. En effet, des ateliers et des concertations ont été réalisés pendant le premier semestre 2022.

Au final, le plan d'action s'articulera autour des axes suivants :

- Ambition 1 : Consolider et enrichir l'offre de formation pour la réussite des jeunes
 - Conforter et développer l'offre de formation existante, assurer la continuité ;
 - Favoriser et démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et la réorientation ;
 - Renforcer l'offre « différenciante » ;
 - Mobiliser des composantes ou acteurs complémentaires ;
- Ambition 2 : Offrir un cadre de vie étudiante attractif :
 - Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci ;
 - Penser une politique événementielle et d'animation de la vie étudiante à l'échelle du Campus Sud Bourgogne ;
 - Renforcer le niveau d'information des étudiants sur l'offre de services pour créer une véritable communauté ;
- Ambition 3 : Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie :
 - Cofinancer des ressources pour préparer l'avenir (équipements, doctorants...) ;
 - Mieux valoriser et Assurer des actions de communication intra CUCM et à plus grande échelle ;
 - Co-construire une dynamique globale d'innovation pour être un territoire pionnier ;
- Ambition 4 : Favoriser une dynamique collective :

- Mettre en place une gouvernance locale sur le périmètre de la CUCM ;
- Collaborer avec les territoires adjacents.

C'est donc un total de 12 axes et 37 actions qui ont été retenus dans le cadre des ambitions citées ci-dessus et annexées en pièce jointe de la délibération. Les couts indiqués dans le cadre du plan d'action sont à titre informatifs. Ils seront évalués précisément sur chaque action en amont de son démarrage afin de servir d'aide à la décision dans la programmation et la mise en œuvre des actions sur la durée du schéma pour la période 2022-2026.

La CUCM lancera, par la même occasion, sa gouvernance au niveau local avec l'ensemble des acteurs afin de mettre en place les actions évoquées et de déterminer des indicateurs de suivi.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
Etant précisé que M. Cyril GOMET et M Eric COMMEAU
n'ont pas pris part au vote,
DECIDE

- D'approuver le plan d'action dans le cadre du schéma de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante ;
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau à signer tout acte à intervenir pour son application.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 7 octobre 2022
et publié, affiché ou notifié le 7 octobre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Jérémy PINTO

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Jérémy PINTO





Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie Etudiante



Rapport Mission 2 Fiches actions version Cadre

Siège social : 21 avenue Georges Pompidou – 69003 LYON

Tél. : 09 67 04 05 04

contact@dmsconseil.com / www.dms-conseil.com / Sarl capital 57 950 € / RCS Lyon 950 387 928

Sommaire

1	Introduction	3
1.1	Deux versions pour les fiches actions	3
1.2	Rappel de la structure du SLESRIVE	3
2	Fiches Action Version Socle	8
	Ambition 1 : Consolider l’offre de formation pour la réussite des jeunes	8
	Axe 1.1 : Conforter, démocratiser et développer l’offre de formation existante ..	8
	Axe 1.2 : Renforcer l’offre différenciante	20
	Axe 1.3 : Favoriser l’accès à l’enseignement supérieur et la reorientation	25
	Axe 1.4 : Mobiliser des composantes ou acteurs complémentaires.....	29
	Ambition 2 : Offrir un cadre de vie étudiante attractif	32
	Axe 2.1 : Améliorer l’accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci.....	32
	Axe 2.2 : Penser une politique événementielle et d’animation de la vie étudiante dynamique à l’échelle du Campus Sud Bourgogne	45
	Axe 2.3 : Renforcer le niveau d’information des étudiants sur l’offre de services pour créer une communauté active	53
	Ambition 3 : Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie	58
	Axe 3.1 : Cofinancer des ressources.....	58
	Axe 3.2 : Assurer des actions de communication intra CUCM et à plus grande échelle.....	64
	Axe 3.3 : Co-construire une dynamique globale d’innovation.....	68
	Ambition 4 : Favoriser une dynamique collective.....	76
	Axe 4.1 : Garantir la mise en œuvre concertée du SLESRIVE	76
	Axe 4.2 : Collaborer avec les territoires limitrophes.....	83

1 Introduction

1.1 Deux versions pour les fiches actions

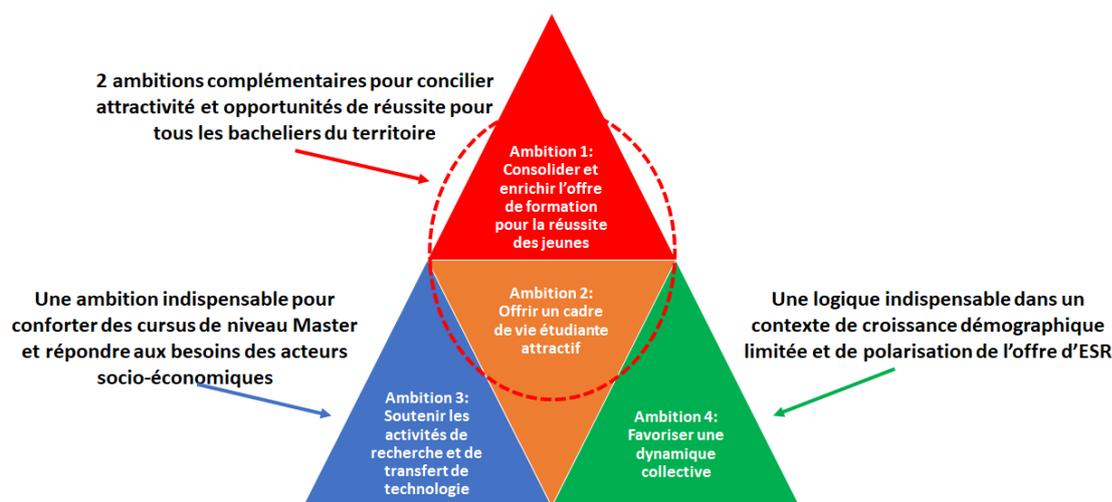
L'ensemble des fiches actions a fait l'objet d'une présentation lors du Comité de pilotage du 14 avril 2022 et d'une diffusion à l'ensemble des partenaires pour validation.

Suite aux retours des différents acteurs locaux de l'ESRI et aux échanges avec les membres du conseil stratégique, ces fiches ont été finalisées sous deux versions.

- D'une part une version « Cadre », **objet du présent rapport**, rappelant à la fois le contexte, les partenaires et les objectifs des différentes actions. Le SLESRIVE ayant vocation à constituer un cadre stratégique pour la période 2022-2027, cette version « Socle » intègre éventuellement des illustrations d'opérations d'ores et déjà actées mais n'anticipe pas le contenu détaillé des actions futures. En ce sens, il s'agit bien d'une version « Cadre » des fiches actions.
- D'autre part une version « Fil rouge », véritable outil de suivi pour le Conseil Stratégique, des différentes actions validées et soutenues par les diverses parties prenantes, tout au long de la période couverte par le SLESRIVE. Cette version des fiches actions intègre donc une rubrique spécifique « Suivi des actions » actualisée lors de chacune des réunions du Conseil Stratégique, de nouvelles actions pouvant émerger au cours de la période 2022-2027, d'autres pouvant être réorientées, arrêtées ou achevées. Cette version « Fil Rouge » fait l'objet d'un rapport spécifique à usage du Conseil Stratégique.

1.2 Rappel de la structure du SLESRIVE

Sur la base des enjeux identifiés et des propositions issues des groupes de travail et des entretiens avec les acteurs (plus d'une trentaine de personnes interviewées), 4 ambitions majeures ont été définies pour le SLESRIVE.

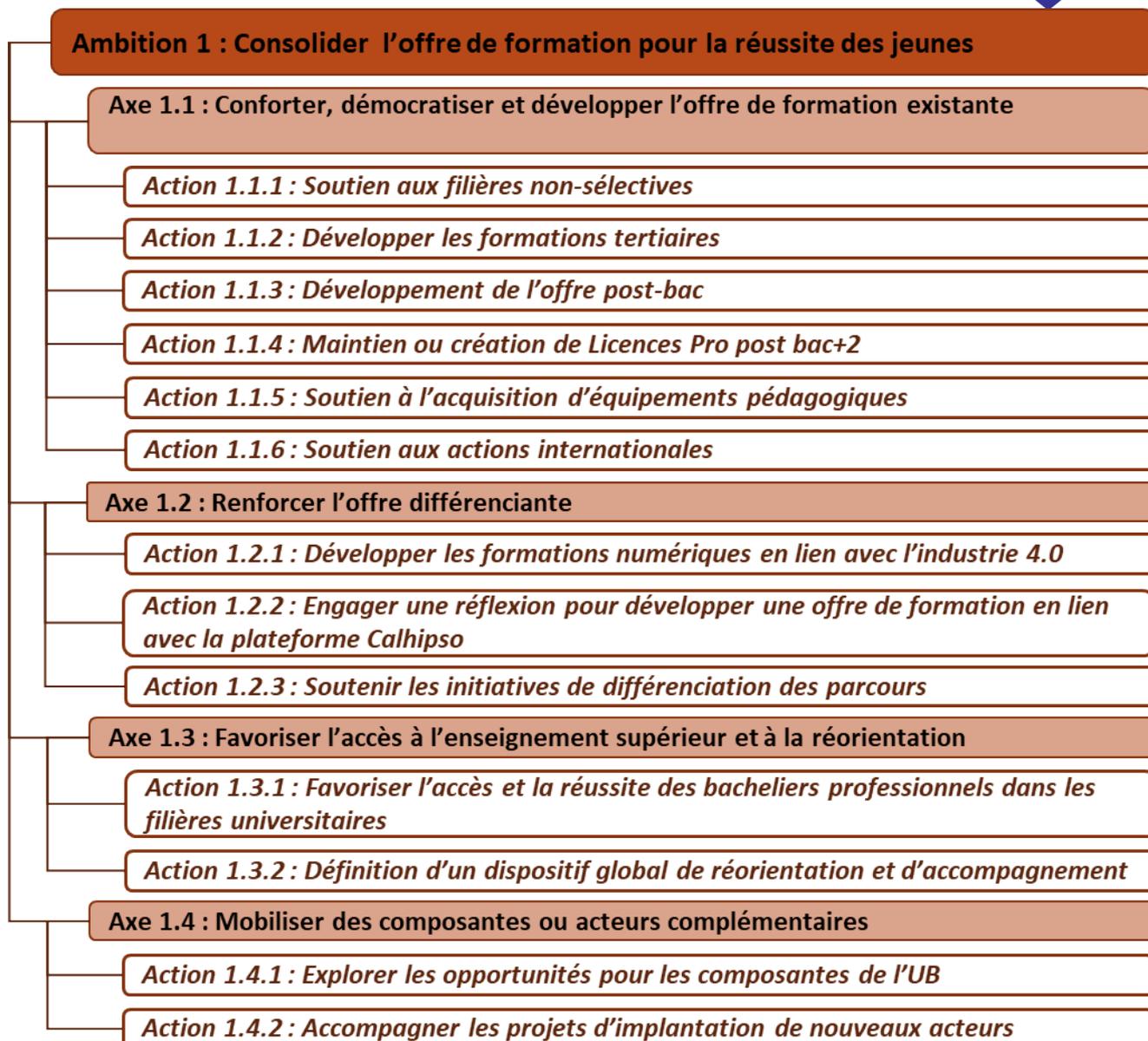


Ces quatre ambitions se complètent pour offrir aux jeunes du territoire et aux acteurs socio-économiques une offre de formation, un environnement d'études et des activités de recherche et de transfert de technologie à la hauteur des enjeux des transitions actuelles qu'elles soient numériques, industrielles, économiques ou environnementales.

Ces ambitions se déclinent en 12 axes et 38 actions, le tiers d'entre elles étant dédiées à la première ambition.



Les intitulés détaillés des 38 actions sont présentés ci-après.



Ambition 2 : Offrir un cadre de vie étudiante attractif

Axe 2.1 : Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci

Action 2.1.1 : Développer le lien des étudiants avec le territoire

Action 2.1.2 : Construire et développer un réseau de commerçants « student friendly »

Action 2.1.3 : Favoriser l'accessibilité des étudiants montcelliens aux services de vie étudiante

Action 2.1.4 : Faciliter l'accès aux soins des étudiants du territoire malgré un contexte de désertification médicale

Action 2.1.5 : Travailler l'urbanité du campus et repenser la signalétique du campus du Creusot

Action 2.1.6 : Garantir l'accès des étudiants à une offre de logement adaptée à leurs besoins

Axe 2.2 : Penser une politique événementielle et d'animation de la vie étudiante dynamique à l'échelle du Campus Sud Bourgogne

Action 2.2.1 : Création d'un lieu de vie étudiant sur le campus du Creusot ouvert et animé

Action 2.2.2 : Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée

Action 2.2.3 : Créer un temps fort étudiant en lien avec les autres pôles d'ESR du département

Axe 2.3 : Renforcer le niveau d'information des étudiants sur l'offre de services pour créer une communauté active

Action 2.3.1 : Création d'un comité vie étudiante visant à faire le lien entre les acteurs et avec les étudiants

Action 2.3.2 : Animation de canaux de communication complémentaires et adaptés aux étudiants pour faire connaître l'existant et animer la vie étudiante

Ambition 3 : Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie

Axe 3.1 : Coconstruire une dynamique globale d'innovation

Action 3.1.1 : Mutualiser les ressources clés et promouvoir une offre technologique globale dans le cadre du site technopolitain

Action 3.1.2 : Soutenir des challenges type « hackathon » inter-composantes ou établissements

Action 3.1.3 : Promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiants et la sensibilisation à l'innovation pour tous les publics

Action 3.1.4 : Soutien à l'incubation de projets innovants

Axe 3.2 : Assurer des actions de communication intra CUCM et à plus grande échelle

Action 3.2.1 : Organiser des présentations du potentiel de recherche et de transfert de technologie

Action 3.2.2 : Soutenir la promotion du potentiel scientifique et technique au-delà du territoire

Axe 3.3 Cofinancer des ressources

Action 3.3.1 : Soutien à l'acquisition d'équipements par les acteurs de la recherche (laboratoires) et du transfert de technologie (PFT, etc.)

Action 3.3.2 : Cofinancement de bourses de doctorat

Action 3.3.3 : Allocation d'un budget de fonctionnement aux doctorants

Ambition 4 : Favoriser une dynamique collective

Axe 4.1 : Garantir la mise en œuvre concertée du SLESRIVE

Action 4.1.1 : Mise en place et animation du Conseil Stratégique du SLESRIVE

Action 4.1.2 : Définir un espace de réflexions et de propositions collectif, éventuellement sous forme associative

Action 4.1.3 : Définir et construire un modèle de valorisation du Campus Sud Bourgogne

Axe 4.2 : Collaborer avec les territoires limitrophes

Action 4.2.1 : Faciliter les synergies à l'échelle du Territoire d'industrie

Action 4.2.2 : Valoriser les complémentarités avec les autres pôles de R&D et identifier des axes de coopération porteurs de développement.

2 Fiches Action Version Cadre

Ambition 1 : Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes

Axe 1.1 : Conforter, démocratiser et développer l'offre de formation existante

 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes
	Axe 1.1 Conforter, démocratiser et développer l'offre de formation existante
	Action 1.1.1 Soutien aux filières non sélectives
	Partenaires de l'action : - CUCM - Université de Bourgogne
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>L'offre de formation post-bac non sélective accessible sur Parcoursup est extrêmement limitée sur le territoire avec seulement les filières AES et STAPS.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Il s'agit d'encourager le développement de filières post-bac non sélectives (AES, STAPS). Une attention particulière sera portée à la filière AES qui est actuellement la seule formation non sélective. Un soutien dans le cadre de cette action fait l'objet d'une convention de partenariat pour une durée déterminée avec éventuellement un taux de prise en charge décroissant en fonction des ressources mobilisables (frais d'inscription,...)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Dès 2023 <p>Poursuite du soutien à la filière AES dans le cadre de la convention avec l'Université de Bourgogne, après réévaluation des coûts directs imputables à la filière. D'autres filières pourront être concernées dans le cadre de l'axe 1.4 Mobiliser des composantes ou acteurs complémentaires.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM 	

Financements	
Coûts d'investissement 0	Coûts de fonctionnement Déterminé selon un plan de financement présenté par le demandeur et un taux de participation éventuellement dégressif.
Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action Nombre d'étudiants inscrits en L1 Taux d'étudiants poursuivant sur le territoire	
Facteurs clés de succès Promotion et valorisation de la filière	Facteurs de risque Choix par défaut conduisant à des abandons en cours d'année
Effets induits	Synergies avec d'autres actions Action 1.3.2 Définition d'un dispositif global de réorientation et d'accompagnement Action 1.4.1 Explorer les opportunités pour les composantes de l'UB

<p>SLESRIVE</p> 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.1 Conforter, démocratiser et développer l'offre de formation existante	
	Action 1.1.2 Développer les formations tertiaires	
	Partenaires de l'action : - CUCM - Université de Bourgogne - lycées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>L'offre de formation tertiaire est actuellement insuffisante sur le territoire pour répondre aux besoins tant des bacheliers que des acteurs socio-économiques. (cf. éléments Phase diagnostic)</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Soutien financier au fonctionnement de nouvelles filières ou au complément de filières incomplètes. Ce soutien fait l'objet d'une convention de partenariat pour une durée déterminée avec éventuellement un taux de prise en charge décroissant en fonction des ressources mobilisables (frais d'inscription,...)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : <p>Elaboration annuelle des dossiers préparatoires dans le cadre des calendriers de soumission aux tutelles</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM, REGION, Rectorat, Université de Bourgogne 		
Financements		
Coûts d'investissement 0	Coûts de fonctionnement Déterminé selon un plan de financement présenté par le demandeur et un taux de participation éventuellement dégressif.	

Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action <p>Nombre d'étudiants inscrits</p> <p>Nombre de diplômés</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Partenariats avec les acteurs socio-économiques pour développer l'alternance</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Promotion insuffisante auprès des bacheliers</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Complémentaire de l'action 1.1.3 mais ciblée Tertiaire</p>

<p>SLESRIVE</p> 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.1 Conforter, démocratiser et développer l'offre de formation existante	
	Action 1.1.3 Développement de l'offre post-bac	
	Partenaires de l'action : - CUCM - Rectorat et lycées - Région	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>Au-delà du faible nombre de cursus post-bac non sélectifs proposés, objet de l'action 1.1.1, il apparaît important de conforter et de diversifier l'offre de formation post-bac pour proposer un large éventail aux jeunes bacheliers du territoire. Ainsi l'offre de formation tels que les BTS, mais également les cursus dans le domaine sanitaire et social, pourrait être développée sur le territoire y compris quantitativement avec l'accroissement des capacités d'accueil pour les cursus les plus demandés (ex : IFSI).</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>La CUCM engagera une concertation avec le Rectorat pour l'offre de formation relevant de l'éducation nationales (BTS, CPES,...) et avec la Région pour les formations sanitaires ou sociales</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : <p>Concertation dans le cadre du Conseil Stratégique</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM, Région, Rectorat 		
Financements		
Coûts d'investissement 0 car relèvent de l'action 1.1.5 sauf participation aux infrastructures	Coûts de fonctionnement A préciser au cours de la Phase I	

Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action <p>Nombre de nouveaux cursus Nombre d'étudiants inscrits (ou augmentation d'effectifs) Nombre de diplômés</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Absence de nouvelles ressources humaines</p>
<p>Effets induits</p> <p>Accroissement des besoins de services (logements, restauration,...)</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Complémentaire de l'action 1.1.1</p>

<p>SLESRIVE</p> 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.1 Conforter, démocratiser et développer l'offre de formation existante	
	Action 1.1.4 Maintien ou création de L Pro post bac+2	
	Partenaires de l'action : - CUCM - Université de Bourgogne	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>La réforme des IUT introduisant un cursus en 3 ans (BUT) a nécessairement conduit un certain nombre d'IUT à redéfinir leur offre de formation de licences professionnelles.</p> <p>Or celles-ci, au-delà de l'accueil de titulaires de DUT, accueillent de nombreux titulaires de BTS, de L2,... L'enjeu est le maintien ou la création de cursus de L Pro en 1an après un diplôme de niveau bac+2 afin d'offrir des opportunités de poursuite d'études sur le territoire mais également d'attirer de jeunes diplômés. Il est clair que ces cursus seront proposés en alternance, modalité qui présente de multiples avantages (insertion professionnelle, financement, liens avec les entreprises,...)</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>La CUCM apportera un soutien au maintien de licences professionnelles qui pourraient rencontrer des difficultés liées aux ressources nécessaires. De nouveaux projets de licences professionnels, au-delà de ceux concernés par l'action 1.1.2 (tertiaires), pourront être soutenus dans leur phase de démarrage.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Analyse des projets au fil de l'eau. 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM 		
Financements		
Coûts d'investissement 0	Coûts de fonctionnement Aide au démarrage de nouveaux cursus pendant 1 ou 2 ans en fonction des objectifs visés	

Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Nombre de nouveaux cursus</p> <p>Nombre d'étudiants inscrits</p> <p>Nombre de diplômés</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Partenariat avec les entreprises pour l'alternance</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Différenciation limitée de l'offre de formation réduisant son attractivité au-delà de la CUCM</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Complémentaire de l'action 1.1.3</p>

 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.1 Conforter, démocratiser et développer l'offre de formation existante	
	Action 1.1.5 Soutien à l'acquisition d'équipements pédagogiques	
	Partenaires de l'action : - CUCM - Tous les établissements	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>L'évolution qualitative (ex : contenu des programmes,...) ou quantitative (ex : nombre de groupes de TP,...) peut nécessiter l'acquisition de nouveaux équipements pédagogiques.</p> <p>La CUCM entend accompagner ces évolutions en contribuant au cofinancement des équipement pédagogiques sans se substituer néanmoins aux responsabilités et engagements des différentes tutelles. Il s'agit prioritairement d'apporter un soutien à l'acquisition contribuant à la différenciation et à l'attractivité des cursus proposés.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Ce cofinancement d'équipements pédagogiques s'appuiera sur une demande justifiant la non prise en charge par les tutelles concernées.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : dès la rentrée 2022 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM 		
Financements		
Coûts d'investissement Cofinancements	Coûts de fonctionnement 0	
Evaluations et validations		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action <p>Nombre d'étudiants utilisant ces équipements Nombre de classes concernées</p>		
Facteurs clés de succès	Facteurs de risque	
Effets induits	Synergies avec d'autres actions Cette action est complémentaire et transversale aux actions 1.1.1 à 1.1.4	

<p>SLESRIVE</p> 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.1 Conforter, démocratiser et développer l'offre de formation existante	
	Action 1.1.6 Soutien aux actions internationales	
	Porteur de l'action : - CUCM	
<p>▪ Contexte</p> <p>La dimension internationale des cursus de formation est un facteur d'attractivité indéniable. L'un des enjeux est d'équilibrer, en particulier au niveau des pays européens, les flux de mobilité entrants et sortants afin de pérenniser les partenariats. Par ailleurs il peut arriver que certains étudiants ou doctorants ne bénéficient pas d'un soutien financier (bourses Erasmus, bourses régionales,...) pour certaines destinations.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Cette action comportera 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux établissements pour la mise en place de semestres en anglais ou d'actions d'accompagnement (FLE,...) - Attribution de bourses individuelles en fonction des projets (durée, niveau, pays,...) - Soutien aux activités internationales du CMQ ITIP 		
<p>▪ Calendrier de mise en œuvre : Attribution de bourses individuelles pour le 2^{ème} semestre de l'année universitaire 2022-2023 Soutien aux établissements à partir de la rentrée 2023</p>		
<p>▪ Financements mobilisables : CUCM</p>		
Financements		
Coûts d'investissement 0	Coûts de fonctionnement Variable pour le 1 ^{er} volet, De 400€ à 1000€ pour les mobilités individuelles	

Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action <p>Nombre d'étudiants aidés pour la mobilité sortante</p> <p>Nombre de cursus adaptés à l'accueil d'étudiants non francophones (principalement anglophones)</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Implication des établissements</p> <p>Diffusion de l'information</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Faible adhésion des enseignants et enseignants-chercheurs</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p>

Axe 1.2 : Renforcer l'offre différenciante

 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.2 Renforcer l'offre différenciante	
	Action 1.2.1 Développer les formations numériques en lien avec l'industrie 4.0	
	Porteur(s) de projet : - CUCM - Université de Bourgogne	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>Dans un contexte de transition numérique de l'économie, il est indispensable que le territoire dispose d'une offre de formation dans le domaine du numérique afin de répondre à l'ensemble des attentes des jeunes et des besoins des acteurs socio-économiques. De plus il est évident qu'une part significative des projets de création d'entreprises innovantes est liée à ce champ d'expertise. La présence d'une offre de formation dans ce domaine est un facteur clé de succès pour la dynamique technopolitaine engagée par la CUCM.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Il s'agit d'encourager et de soutenir le développement d'une offre de formation répondant aux enjeux de l'industrie 4.0.</p> <p>Par ailleurs la CUCM apporte un soutien significatif au développement de l'ESIREM au sein du pôle technopolitaine</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : En cohérence avec le processus de validation interne de l'Université de Bourgogne et la mise en place de la nouvelle offre de formation ▪ Financements mobilisables : CUCM, affectation de ressources humaines par l'Université de Bourgogne pour de nouveaux cursus 		
Financements		
Coûts d'investissement 0 relève de l'action 1.1.5	Coûts de fonctionnement Aide au démarrage sur plusieurs années de manière dégressive.	

Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action <p>Nombre d'étudiants</p> <p>Nombre de diplômés</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Implication des acteurs socio-économiques</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Allocation des ressources humaines</p>
<p>Effets induits</p> <p>Développement de start-up</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p>

 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.2 Renforcer l'offre différenciante	
	Action 1.2.2 Engager une réflexion pour développer une offre de formation en lien avec la plateforme Calhipso	
	Partenaires de l'action : - CUCM - Université de Bourgogne	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>La plateforme mutualisée Calhipso est une opération unique en France pour développer l'expertise dans le domaine de la compression isostatique à chaud. Au-delà de ses activités de R&D, il est pertinent d'engager une réflexion sur l'offre d'enseignement supérieure qui pourrait y être adossée.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Cette action ne pourra être pleinement engagée qu'une fois la plateforme Calhipso suffisamment réalisée. Un groupe de travail associant l'Université de Bourgogne, les pôles et clusters concernés ainsi que des entreprises pourrait être mis en place en 2023.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Démarrage du groupe de travail fin 2023/début 2024 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : ressources humaines internes aux partenaires 		
Financements		
Coûts d'investissement 0	Coûts de fonctionnement 0	
Evaluations et validations		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action 		
Facteurs clés de succès	Facteurs de risque	
Effets induits	Synergies avec d'autres actions	

 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.2 Renforcer l'offre différenciante	
	Action 1.2.3 Soutenir les initiatives de différenciation des parcours	
	Partenaires de l'action : - CUCM - Tous les établissements	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>Le vivier de bacheliers étant relativement limité, il est important que l'offre de formation soit différenciée par rapport a minima à l'offre régionale afin d'accroître son rayonnement.</p> <p>Toute initiative permettant de renforcer les spécificités de l'offre de formation locale répond donc aux objectifs d'accroissement des effectifs et de renforcement du potentiel d'enseignement supérieur.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Tout établissement proposant un cursus diplômant post-bac pourra solliciter un soutien de la part de la CUCM pour la mise en place d'éléments de différenciation. La CUCM pourra participer au cofinancement des surcoûts non couverts par les dotations ordinaires. Le CMQ ITIP sera associé à cette action.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Au fil de l'eau dès la rentrée 2023 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM 		
Financements		
Coûts d'investissement Variable	Coûts de fonctionnement Variable	
Evaluations et validations		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action <p>Nombre d'étudiants concernés</p> <p>Facteurs de différenciation (à l'échelle académique/régionale/interrégionale/nationale)</p>		

<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Capacité à assurer la promotion et à rendre perceptibles les facteurs de différenciation</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Difficulté à maintenir les facteurs de différenciation dans le temps</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p>

Axe 1.3 : Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et la reorientation

 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes
	Axe 1.3 Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et la réorientation
	Action 1.3.1 Favoriser l'accès et la réussite des bacheliers professionnels dans les filières universitaires (FSS, CPES,...)
	Partenaires de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Rectorat et lycées - Université de Bourgogne - Autres acteurs (CNAM,...)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>Aujourd'hui les bacheliers professionnels poursuivent majoritairement leurs cursus en BTS. Néanmoins certains bacheliers professionnels s'orientent vers d'autres cursus, soit faute d'avoir été acceptés en BTS, soit par choix. Selon les cursus les taux d'abandon au cours ou à l'issue de la 1^{ère} année post-bac sont relativement importants. Certains cursus spécifiques (ex : FSS, Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur, Cursus CNAM en 1 an,...) peuvent contribuer à favoriser l'accès et la réussite de ces bacheliers. Le CMQ ITIP, qui a d'ores et déjà mené diverses opérations en direction de publics éloignés de l'enseignement supérieur, sera associé à cette action.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>La CUCM favorisera une concertation entre l'ensemble des acteurs présents pour définir une offre de formation répondant aux besoins locaux ou régionaux, afin de proposer aux tutelles un dispositif global co-construit.</p> <p>Un financement pourra être apporté en phase de démarrage de manière dégressive.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : A partir de la rentrée 2023 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM, Rectorat, Région 	

Financements	
Coûts d'investissement 0	Coûts de fonctionnement variable
Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action Nombre d'étudiants inscrits Nombre d'étudiants poursuivant dans des cursus d'enseignement supérieur 	
Facteurs clés de succès Concertation	Facteurs de risque
Effets induits	Synergies avec d'autres actions

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 1</p> <p>Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes</p>
	<p>Axe 1.3</p> <p>Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et la réorientation</p>
	<p>Action 1.3.2</p> <p>Définition d'un dispositif global de réorientation et d'accompagnement</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Université de Bourgogne - Rectorat et lycées
<p>▪ Contexte</p> <p>En complément de l'action 1.3.1 « Favoriser l'accès et la réussite des bacheliers professionnels dans les filières universitaires » qui est avant tout une action « préventive », il convient de mettre en place un dispositif répondant aux enjeux de la réorientation des étudiants. Plusieurs dispositifs existent au sein de l'Université de Bourgogne, leur utilisation pourrait certainement être optimisée ou complétée à un niveau local. Le CMQ ITIP sera associé à cette démarche.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Il est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un premier de mieux connaître les décrocheurs, leur connaissance des dispositifs existants, leurs parcours antérieurs,... - Dans un second temps d'examiner l'adéquation et la locale des dispositifs existants - Sur la base des résultats des 2 étapes précédentes envisager les améliorations à apporter (ex : rentrée décalée en janvier,...) et leur faisabilité 	
<p>▪ Calendrier de mise en œuvre :</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail associant tous les établissements et composantes volontaires à la rentrée 2022 pour définition d'un dispositif commun</p> <p>Expérimentation dès la rentrée 2023 du dispositif proposé</p> <p>Bilan de l'année 2023-2024 et ajustements</p>	
<p>▪ Financements mobilisables : CUCM</p>	

Financements	
Coûts d'investissement	Coûts de fonctionnement Animation de la phase d'analyse Soutien à la mise en place d'améliorations en complément des dotations des tutelles
Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action Nombre d'étudiants concernés Nombre d'étudiants poursuivant un cursus dans l'enseignement supérieur 	
Facteurs clés de succès Disponibilité et mutualisation des données	Facteurs de risque Fragmentation des profils rendant difficile la mise en place d'un dispositif global
Effets induits	Synergies avec d'autres actions

Axe 1.4 : Mobiliser des composantes ou acteurs complémentaires

 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes	
	Axe 1.4 Mobiliser des composantes ou acteurs complémentaires	
	Action 1.4.1 Explorer les opportunités pour les composantes de l'UB	
	Partenaires de l'action : - CUCM - Université de Bourgogne	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>L'Université de Bourgogne est d'ores et déjà présente sur le territoire de la CUCM avec d'une part l'IUT, d'autre part des antennes de composantes (AES, STAPS, ESIREM) regroupées au sein du Centre Condorcet. La mise en place de différents cursus par les composantes de l'Université de Bourgogne (BUT STID, L Pro,...) ou par d'autres acteurs au cours de la première phase de ce SLESRIVE pourrait motiver et justifier l'implantation d'autres antennes de composantes.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Dans le cadre d'une démarche concertée avec l'Université de Bourgogne, un groupe de travail sera mis en place pour explorer les opportunités d'implantation, à terme, de nouvelles composantes de l'Université (ex : IAE,...). Ce travail s'appuiera sur l'analyse des besoins et attentes du territoire et sur la soutenabilité de ces nouvelles implantations.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Début de la concertation 2^{ème} semestre 2022 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : Ressources humaines internes CUCM et Université de Bourgogne 		
Financements		
Coûts d'investissement	Coûts de fonctionnement	
Evaluations et validations		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action <p>Qualité de l'argumentaire positif et négatif pour toutes les opportunités identifiées</p>		
Facteurs clés de succès	Facteurs de risque	
Effets induits	Synergies avec d'autres actions	

 	Ambition 1 Consolider l'offre de formation pour la réussite des jeunes
	Axe 1.4 Mobiliser des composantes ou acteurs complémentaires
	Action 1.4.2 Accompagner les projets d'implantation de nouveaux acteurs
	Porteur de l'action : - CUCM
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>En concertation avec les acteurs d'ores et déjà présents sur le territoire de la CUCM, il peut être intéressant d'explorer la pertinence de solliciter de nouveaux opérateurs proposant une offre de formation complémentaire à celle existante. En effet il est clair que les acteurs actuels ne peuvent pas, souvent faute de ressources humaines, mais également en fonction des domaines concernés répondre seuls à l'ensemble des attentes et besoins.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Cette action sera menée sur 2 dimensions en parallèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une attention particulière sera portée aux acteurs d'ores et déjà présents au niveau départemental (Pôle Formation UIMM, CNAM, ENSAM, CCI Campus,...) susceptibles d'être intéressés par une implantation ou des actions collaboratives pérennes sur le territoire de la CUCM. D'ores et déjà un projet potentiel est identifié avec le Pôle Formation de l'UIMM - En coordination avec l'action 1.4.1 et en cohérence avec les projets envisagés par les acteurs d'ores et déjà présents au niveau local ou départemental, une démarche d'identification de nouveaux acteurs, sera engagée pour les domaines pour lesquels des facteurs favorables au développement de nouveaux cursus seraient identifiés et pourraient se concrétiser par l'implantation de nouveaux établissements. Concrètement ce second volet est intégré à l'action 4.1.3 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : <p>Dès fin 2022 pour le premier volet, le second volet devant être synchronisé sur le calendrier de mise en œuvre de l'action 4.1.3</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM 	

Financements	
<p>Coûts d'investissement Variable</p>	<p>Coûts de fonctionnement Soutien au démarrage</p>
Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action Nombre d'étudiants concernés Nombre de nouveaux cursus Nombre de nouveaux acteurs</p>	
<p>Facteurs clés de succès Concertation locale</p>	<p>Facteurs de risque Logique perçue comme concurrentielle</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions Action 4.1.3 Définir et construire un modèle de valorisation du Campus Sud Bourgogne</p>

Ambition 2 : Offrir un cadre de vie étudiante attractif

Axe 2.1 : Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci

 	Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif
	Axe 2.1 Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci
	Action 2.1.1 Développer le lien des étudiants avec le territoire
	Partenaires de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Etablissements d'enseignement supérieur - Crous - Associations étudiantes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>En suivant leurs études dans un établissement du territoire, les étudiants deviennent des habitants à part entière et peuvent développer un lien plus ou moins fort avec le territoire. Tout l'enjeu est justement de leur permettre de s'intégrer au territoire et de développer des liens avec les habitants durant la durée de leurs études de manière à ce que, suite au cursus effectué, ils deviennent des ambassadeurs du territoire voire qu'ils puissent envisager de s'y installer plus tard. En parallèle, cela permet aussi aux habitants de prendre conscience de l'atout d'une présence étudiante sur le territoire.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>L'objectif est de permettre à chaque étudiant de devenir contributeur et acteur du territoire dans le cadre de son cursus et/ou en dehors. Cela peut se concrétiser via différents canaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets tutorés en lien avec le territoire ou le secteur économique local • Emplois étudiant (vigilance à avoir sur la convergence entre horaires de travail et planning des cours) • Engagement d'étudiants dans des associations (clubs de sports, associations culturelles, associations solidaires, etc.) 	

- Actions solidaires ou en lien avec le développement durable
- Parrainage ou accompagnement scolaire de collégiens ou lycéens
- Participation à la création d'un événement local
- Etc.

Cette contribution doit permettre à chaque étudiant de s'engager à hauteur du temps qu'il veut y consacrer. En ce sens, celle-ci peut être ponctuelle ou durable dans la durée des études et ne représenter que quelques heures dans l'année à quelques heures chaque semaine.

La valorisation de cet engagement est un élément important à prendre en compte : points bonus sur la moyenne dans le cadre de projets tutorés, bons de réductions dans des installations ou équipements culturels du territoire, ou auprès de commerces, etc.

▪ **Calendrier de mise en œuvre : Rentrée 2022**

- **Financements mobilisables : CUCM, CROUS et autres partenaires pour les accompagnements nécessitant un financement (dans la logique des accompagnements de projets déjà en place). Coût RH permettant d'accompagner les étudiants pour identifier leur projet, mise en œuvre et mise en réseau éventuelle (mais déjà fait en partie dans le cadre du cursus ou via les services donc à renforcer).**

Financements

Coûts d'investissement 0	Coûts de fonctionnement Coût RH essentiellement permettant à chaque étudiant d'identifier et de mener un projet Enveloppe budgétaire pour accompagnement de projets nécessitant des financements
------------------------------------	---

Evaluations et validations

▪ **Critères pour évaluer l'action**

Nombre d'étudiants engagés dans un projet en lien avec le territoire et détail par type d'action

Facteurs clés de succès Valorisation de l'engagement des étudiants sur le territoire	Facteurs de risque Manque d'impulsion chaque année pour identifier des projets susceptibles d'intéresser les étudiants
Effets induits Développement de liens plus étroits des étudiants avec le territoire et ses habitants	Synergies avec d'autres actions

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif</p>
	<p>Axe 2.1 Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci</p>
	<p>Action 2.1.2 Construire et développer un réseau de commerçants « <i>Student friendly</i> »</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Etablissements d'enseignement supérieur - Crous - Associations étudiantes
<p>▪ Contexte</p> <p>Améliorer l'accueil des étudiants sur un territoire passe aussi par les facilités qui peuvent leur être offertes au quotidien, d'autant plus pour des publics avec des ressources limitées. La création d'un réseau de commerçants « <i>Student Friendly</i> » démontre la capacité d'un territoire à prendre en compte les besoins spécifiques de la population estudiantine.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Développement d'un réseau de commerçants proposant des réductions pour les étudiants ou produits offerts sur le Creusot et à Montceau-les-Mines. Chaque avantage devra être décidé par le commerçant et sera effectif sur présentation de la carte étudiante (inscription gratuite de l'étudiant pour bénéficier de ce réseau à envisager éventuellement notamment pour évaluer le nombre de bénéficiaires). Cette action devra s'articuler avec la Carte Avantages Jeunes de la Région Bourgogne Franche-Comté en développant un réseau complémentaire de commerçants locaux en lien avec les besoins des étudiants sur le territoire.</p> <p>Communication adaptée et évolutive sur ce réseau (au fur et à mesure que celui-ci s'agrandit) : intégration au guide de l'étudiant (pour le réseau pré-existant avant la rentrée), remise d'un chéquier avec réductions plus importantes lors du premier achat dans le commerce (avant de bénéficier d'une réduction similaire à chaque achat), intégration sur une plateforme web dédiée aux étudiants (mises à jour simplifiées en fonction de l'évolution du réseau de commerçants)</p>	

La construction de ce réseau peut être confiée à un groupe étudiant tutoré pour construction et mise en place sur l'année 2022-2023. Mais nécessite que ce réseau soit suivi et animé par un personnel de la CUCM pour être pérennisé.

A noter que ce réseau a déjà existé par le passé mais nécessite un temps de prospection, d'animation et de valorisation pour s'inscrire dans le temps.

- **Calendrier de mise en œuvre : Rentrée 2022**

- **Financements mobilisables : CUCM**

Financements

Coûts d'investissement

0

Coûts de fonctionnement

Coût RH pour prospection et suivi du réseau (et/ou lien avec l'enseignant responsable du groupe étudiant si cette piste est retenue)

Coût de production et d'impression du chéquier (si option retenue) et autres documents de communication associés

Evaluations et validations

- **Critères pour évaluer l'action**

Nombre de commerces membres du réseau

Nombre de chèquiers distribués (si option retenue)

Nombre d'étudiants bénéficiaires (via enquête auprès des étudiants, ou via remontées des commerçants)

Facteurs clés de succès

Communication régulière sur le réseau de commerçants participants

Mise à jour du réseau

Valorisation des commerces membres du réseau (label ? Temps fort dédié ?)

Facteurs de risque

Manque d'implication des commerçants
Commerces ou produits éligibles pas en lien avec les pratiques et usages des étudiants

Effets induits

Développement de liens plus étroits des étudiants avec le territoire et ses habitants

Synergies avec d'autres actions

Action 2.3.2 : Animation de canaux de communication complémentaires et adaptés aux étudiants pour faire connaître l'existant et animer la vie étudiante

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif</p>
	<p>Axe 2.1 Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci</p>
	<p>Action 2.1.3 Favoriser l'accessibilité des étudiants montcelliens aux services de vie étudiante</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - BVE - BU - CROUS - Etablissements d'enseignement supérieur - Associations étudiantes (ou représentants étudiants élus/délégués de promotions)
<p>▪ Contexte</p> <p>Les établissements d'enseignement supérieur (Lycées H. Parriat, C. Haigueré et IFSI) implantés à Montceau-les Mines et à Blanzay sont géographiquement éloignés du campus creusotin, ce qui se traduit par une faible accessibilité pour leurs étudiants aux services de vie étudiante et à la vie de campus. Les établissements montcelliens tentent de compenser cet éloignement via une proximité avec leurs étudiants et parfois un recours aux services internes, ce qui ne permet pas de répondre complètement aux besoins et attentes. L'appartenance au Campus Sud Bourgogne de ces établissements ne trouve pas, à l'heure actuelle, suffisamment de traduction en termes de vie étudiante.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Développement de permanences (1 demi-journée par semaine) sur le volet santé et social avec une infirmière présente sur l'un des 2 sites et une assistante sociale. Partenariat CROUS / CUCM / SSU de l'Université de Bourgogne pour identifier l'option la plus adéquate : permanences de personnels déjà présents sur le campus creusotin ou identification de professionnels sur le territoire montcellien pouvant assurer ces permanences.</p> <p>En complément, facilitation de l'accessibilité des étudiants de Montceau-les Mines et Blanzay aux temps forts de vie étudiante, avec notamment la mise en place de navettes adaptées.</p>	

<p>Enfin, les liens pré-existants avec le BVE sont à développer permettant aux étudiants montcelliens de bénéficier d'une offre d'activités sportives et culturelles.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Rentrée 2022 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM / CROUS 	
Financements	
Coûts d'investissement 0	Coûts de fonctionnement Coût RH Coûts liés aux transports lors d'événements festifs
Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action Nombre de rendez-vous avec l'infirmière et l'assistante sociale Nombre d'étudiants montcelliens participant aux temps forts de vie étudiante et aux ateliers pouvant être proposés 	
Facteurs clés de succès Partenariat CUCM / CROUS et SSU pour définir la meilleure option Communication régulière sur la demi-journée de permanences en amont pour prises de rendez-vous Facilitation de la prise de rendez-vous (via plateforme dédiée à la vie étudiante ?)	Facteurs de risque Besoin limité des étudiants à ces services Peu de participation des étudiants montcelliens aux temps de vie étudiante malgré les efforts déployés
Effets induits Développement d'un sentiment d'appartenance des étudiants montcelliens au Campus Sud Bourgogne Amélioration de l'accueil des étudiants présents à Montceau-les-Mines	Synergies avec d'autres actions Action 2.2.2 : Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée Action 2.3.1 : Création d'un comité vie étudiante visant à faire le lien entre les acteurs et avec les étudiants

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif</p>
	<p>Axe 2.1 Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci</p>
	<p>Action 2.1.4 Faciliter l'accès aux soins des étudiants du territoire malgré un contexte de désertification médicale</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - CROUS - Etablissements d'enseignement supérieur - CPAM - ARS - Réseau mutualiste
<p>▪ Contexte</p> <p>Dans un contexte de désertification médicale suite au départ à la retraite de médecins (notamment généralistes mais aussi spécialistes) non remplacés, l'accès aux soins pour les habitants du territoire de la CUCM devient problématique. Si la collectivité s'est déjà saisie de ce sujet pour l'ensemble de la population et devrait continuer de développer une politique attractive à destination des jeunes médecins, les étudiants, dont certains vivent loin du domicile parental et sont donc loin de leur médecin traitant, ne parviennent pas à obtenir de consultation auprès des généralistes du territoire, ces derniers ne prenant plus de nouveaux patients. En conséquence, soit les étudiants laissent traîner ou pratiquent l'automédication, soit ils se rendent aux urgences (pour des pathologies ne nécessitant pas de traitement en urgence). Hormis l'installation souhaitable de nouveaux médecins dans les années à venir, il s'agit de réfléchir aux moyens palliatifs permettant de répondre aux besoins des étudiants en matière de soins, ceux-ci étant peu fréquents et ne nécessitant généralement pas de suivi particulier.</p>	
<p>Objectif et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Dans l'idéal, recrutement d'un médecin au SSU de Dijon avec permanences sur le campus du Creusot. Compte-tenu des difficultés de recrutement, des palliatifs peuvent cependant permettre de répondre, au moins en partie, aux besoins des étudiants en matière d'accès aux soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification par la CUCM en lien avec la CPAM et l'ARS d'un ou deux médecins généralistes (et idéalement de spécialistes, notamment dentistes, ophtalmologue, gynécologue) du territoire acceptant de prendre des étudiants dans leur patientèle (valorisation du médecin à envisager ?). Chez les généralistes, les étudiants n'auront 	

<p>besoin que de consultations ponctuelles la plupart du temps. S’il y un besoin de suivi effectif, celui-ci pourrait être confié à des infirmières en pratique avancée (et éventuellement à des sages-femmes pour certains examens gynécologiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification d’un partenaire mutualiste pour mise en place de permanences d’un médecin 2 demi-journées par semaine (peut s’envisager également pour des créneaux moins fréquents avec des spécialistes mais nécessité d’avoir des locaux à disposition). • Passage sur un ETP 100% pour l’infirmière du campus (mais sous réserve de créneaux adaptés) afin de conserver le volet préventif de son action. • Développement de la téléconsultation (plusieurs établissements d’ESR en France ont déjà établi des partenariats avec la plateforme Qare par exemple) avec possibilité d’installation de bornes dédiées ou d’être accompagné, si nécessaire, par une infirmière en pratique avancée pour l’auscultation du patient. • En termes de santé psychique, renforcement de la communication sur la possibilité de consultations avec un psychologue sur le campus, sur rendez-vous uniquement et d’un accès à Apsytube pour des consultations par téléphone 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Rentrée 2023 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM / CROUS / Etablissements d’ESR 	
Financements	
Coûts d’investissement	Coûts de fonctionnement Coût RH Locaux
Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l’action Nombre de consultations réalisées avec des étudiants 	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Travailler parallèlement sur plusieurs options complémentaires : identification de médecins volontaires sur le territoire, partenariat mutualiste, constitution d’un réseau d’infirmières en pratique avancée, mais également de sage-femme</p> <p>Communication auprès des étudiants sur l’existence de ce réseau une fois celui-ci créé</p> <p>Facilité de prise de rendez-vous et clarté dans l’organisation des permanences</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Non réponse des personnels médicaux et de santé aux sollicitations pour constitution de ce réseau</p>
<p>Effets induits</p> <p>Amélioration des conditions de vie étudiante sur le territoire. Accessibilité à une offre de santé permettant de se soigner</p>	<p>Synergies avec d’autres actions</p> <p>Action 2.1.4. Favoriser l’accessibilité des étudiants montcelliens aux services de vie étudiante</p>

 	Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif
	Axe 2.1 Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci
	Action 2.1.5 Travailler l'urbanité du campus (parvis Condorcet, ...) et repenser la signalétique du campus du Creusot
	Porteur(s) de projet : <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - CROUS - Etablissements d'enseignement supérieur - Associations étudiantes (ou représentants étudiants élus/délégués de promotions)
<p>▪ Contexte</p> <p>Le campus creusotin est intégré dans un environnement très urbanisé et donne l'impression d'être coupé en deux avec le Centre Condorcet d'un côté et l'IUT de l'autre. Afin de « faire campus », il s'agit de repenser les liaisons entre les 2 sites (notamment avec le positionnement central du RU et du futur lieu de vie étudiant et en lien avec la BU). Par ailleurs, il apparaît que la signalétique routière pour accéder au campus est aujourd'hui hétérogène et ne fait pas référence au Campus Sud Bourgogne mais directement aux noms des composantes. Retravailler la signalisation et l'urbanité du campus (y compris les alentours et les modes d'accès) permettraient de créer une nouvelle identité en lien avec l'appellation Campus Sud Bourgogne.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Il s'agit d'amplifier la dimension de campus ce qui se traduira par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repenser la signalétique du campus pour favoriser les liaisons par mode doux entre les différents lieux d'intérêt (bâtiment d'enseignement, BU, RU) et en lien avec le reste de la ville mais aussi la signalétique routière pour accéder au campus (en intégrant l'appellation Campus Sud Bourgogne) • Développer et entretenir les différents cheminements à pied ou en vélo sur le campus pour les rendre attractifs, sécurisés et agréables • Végétalisation plus importante du campus et de ses alentours immédiats • Aménagement des 2 portes du campus Sud Bourgogne : d'une part réhabilitation du parvis devant le Centre Condorcet, d'autre part modernisation du secteur entre l'IUT et le pôle 	

<p>technopolitain. Ces 2 secteurs urbains marquent de part et d'autre le campus universitaire et doivent permettre une meilleure appropriation par les étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus largement, création de zones extérieures qui offrent de la convivialité : tables avec bancs, potager étudiant (via le projet d'une association par exemple, en lien avec les personnels du campus voire les riverains pour garantir sa pérennité), accueil un soir de la semaine d'un food truck et/ou d'une buvette gérée par les étudiants, etc. 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : 2023-2026 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM 	
<p>Financements</p>	
<p>Coûts d'investissement</p> <p>Variables</p>	<p>Coûts de fonctionnement</p> <p>Entretien des espaces</p>
<p>Evaluations et validations</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action <p>Nombre d'étudiants utilisant les espaces extérieurs mis à leur disposition et niveau de satisfaction (via enquête)</p> <p>Evolution de la mobilité pour venir au campus et sur le campus en lui-même (via enquête)</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Partenariat CUCM / Ville / Université de Bourgogne pour faciliter l'aménagement du campus (du fait de propriétés de terrains multiples) et son entretien</p> <p>Proposition d'événements / de temps / d'équipements amenant les étudiants à s'approprier les extérieurs</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Equipements extérieurs qui ne répondent pas aux attentes des étudiants</p> <p>Manque d'entretien des espaces extérieurs</p>
<p>Effets induits</p> <p>Amélioration du cadre de vie sur le campus</p> <p>Développement de modes de déplacement doux</p> <p>Appropriation des extérieurs</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 2.2.2 : Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée</p>

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif</p>
	<p>Axe 2.1 Améliorer l'accueil des étudiants sur le territoire et les liens avec celui-ci</p>
	<p>Action 2.1.6 Garantir l'accès des étudiants à une offre de logement adaptée à leurs besoins</p>
	<p>Porteur(s) de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - CROUS - Bailleurs sociaux - Foyer Jeunes Travailleur
<p>▪ Contexte</p> <p>Globalement, à la rentrée 2021-2022, les différents segments de l'offre de logement étudiant n'étaient pas sous tension au sein du territoire de la CUCM. Cependant, plusieurs indices laissent à penser que la demande de logement pourrait se renforcer dans les années à venir avec le développement de l'offre d'enseignement supérieur (dont l'arrivée probable du 1^{er} semestre de l'ESIREM ou encore l'ouverture d'un BUT Statistiques à la rentrée 2024, des formations qui ont un recrutement extra-régional), une rentrée 2022 marquée par des difficultés d'accès à un logement pour une quinzaine d'étudiants internationaux ou encore la fermeture à la rentrée 2021 de la Résidence Les Acacias (200 logements), comblée, en partie seulement, par l'ouverture de la nouvelle résidence de l'OPAC (100 logements). A cela s'ajoutent également des besoins spécifiques comme le logement pour alternants qui a tendance à se renforcer en raison du développement de ce mode de formation.</p> <p>Pour garantir un accueil de qualité des étudiants et soutenir l'attractivité du territoire, il s'avère nécessaire de bien anticiper les besoins en logement en lien avec la stratégie de développement de l'offre de formation.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Il s'agit de faciliter l'accès des étudiants s'inscrivant au sein d'un établissement d'enseignement supérieur du territoire à un logement en s'assurant d'une offre suffisante et adaptée aux besoins. Cela peut se traduire par plusieurs actions complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du parc existant dédié : suite à la rentrée, certaines résidences peuvent disposer de quelques logements encore disponibles (y compris au sein 	

des 2 résidences privées Pythagore). Cela nécessite donc de recenser l'offre encore disponible en se rapprochant des gestionnaires et de la communiquer aux étudiants (via leurs établissements d'ESR mais aussi le Crous et les outils dédiés comme le site Vie étudiante 71). De la même manière les Foyers Jeunes Travailleurs peuvent également être mobilisés pour accueillir davantage d'étudiants en fonction de leurs disponibilités ;

- **Mobilisation des propriétaires de logements de petites surfaces dans le parc diffus.** Cela nécessite de faire connaître le besoin de logement des étudiants aux propriétaires privés et de développer une communication adaptée pour les convaincre de louer en priorité à ce public. Certaines agglomérations ont adopté un système de labellisation des logements afin d'assurer le respect d'un certain nombre de critères et d'éviter toute dérive. Dans un premier temps, la plateforme du Crous Lokaviz peut faciliter la rencontre entre l'offre de logement et la demande (sous conditions que celle-ci soit connue des propriétaires) ;
- **Production d'une nouvelle résidence sociale** de 80 à 100 logements à envisager sous réserve de l'ouverture effective de nouvelles filières ou années d'études au Creusot (avec réserve d'un contingent pour les étudiants internationaux pour faciliter leur arrivée sur le territoire) ;
- **Convention avec des hôtels** pour faciliter le logement des alternants durant leurs périodes de cours au Creusot. Des chambres chez l'habitant peuvent également être mobilisées pour répondre à ce besoin en lien avec la 1^{ère} action décrite ci-dessus.

Au-delà de la mise en place de tout ou partie de ces actions, il sera nécessaire d'assurer un suivi des différents segments de marché du logement étudiant au niveau local dans le temps pour s'assurer que les étudiants ne rencontrent pas de difficultés insurmontables pour se loger et que les critères de l'offre de logement répondent bien aux attentes et pratiques des étudiants.

- **Calendrier de mise en œuvre : 2023-2026**

- **Financements mobilisables : CUCM, bailleurs sociaux (et aides à la pierre), CROUS ?**

Financements

Coûts d'investissement

En fonction des choix d'intervention et du montage économique si production de logement

Coûts de fonctionnement

En fonction des choix d'intervention

Evaluations et validations

- **Critères pour évaluer l'action**

Recensement et suivi de l'offre de logement dédiée et non dédiée sur le territoire dans le temps avec définition d'indicateurs : évaluation du niveau de tension, taux de couverture par segment, proportion de cohabitants, etc.

Nombre de logements du parc diffus labellisés (si piste d'action suivie)

Evaluation de l'accès des étudiants à un logement (via étude spécifique)

<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Suivi de l'évolution de l'offre dans le temps et anticipation des besoins en logement</p> <p>Définition d'indicateurs pertinents</p> <p>Mobilisation des différents segments de l'offre existante (Crous, sociale, privée)</p> <p>Adaptation des pistes d'action en fonction des besoins sur Le Creusot et à Montceau-les-Mines</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Offre de logement qui ne correspond pas aux besoins et attentes des étudiants</p> <p>Mauvais emplacement dans le cadre d'une nouvelle construction</p> <p>Faible mobilisation des propriétaires privés</p> <p>Méconnaissance des étudiants de l'ensemble des solutions de logement disponibles</p>
<p>Effets induits</p> <p>Attractivité renforcée du territoire vis-à-vis des publics étudiants</p> <p>Meilleure intégration des étudiants au territoire</p> <p>Contribution au bien-être et bien-vivre des étudiants</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 2.1.1 : Développer le lien des étudiants avec le territoire</p>

Axe 2.2 : Penser une politique événementielle et d'animation de la vie étudiante dynamique à l'échelle du Campus Sud Bourgogne

 	Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif
	Axe 2.2 Penser une politique événementielle et d'animation de la vie étudiante dynamique à l'échelle du Campus Sud Bourgogne
	Action 2.2.1 Création d'un lieu de vie étudiant sur le campus du Creusot ouvert et animé
	Partenaires de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - Crous - Associations étudiantes - CUCM - Etablissements d'enseignement supérieur (services aux étudiants notamment)
<p>▪ Contexte</p> <p>A l'heure actuelle, les étudiants restent peu sur le campus en dehors des cours, principalement car ils ne disposent pas d'un lieu ouvert où ils peuvent se retrouver. Le développement d'une vie étudiante dynamique passe notamment par l'existence de lieux totems identifiés par les étudiants comme tels et qu'ils s'approprient progressivement, propices pour la pratique d'activités, les rencontres entre étudiants issus de filières différentes ou encore les projets portés par les associations étudiantes.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Un lieu de vie étudiant est en cours d'aménagement sur le campus du Creusot au sein des locaux hébergeant le restaurant universitaire. L'enjeu de ce lieu de 120m2 environ est d'offrir aux étudiants un espace pouvant les accueillir en dehors des périodes de cours. A ce stade, l'aménagement du lieu, le choix des équipements et le fonctionnement est en cours de réflexion.</p> <p>Au vu de lieux similaires existants sur d'autres campus en France et des attentes en termes de vie étudiante, cet espace pourrait accueillir, entre autres, :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un espace avec canapés, babyfoot, etc. permettant aux étudiants de se poser et discuter (écran télé, consoles de jeux, vidéo-projections jeux de société à envisager également dans les équipements) ○ Grandes tables avec bancs ou chaises pour pouvoir travailler, déjeuner 	

- avec un repas hors sac, etc.
- Un espace bar (géré par une association sur certaines périodes de la journée et éventuellement pour des soirées ou événements)
- 2 ou 3 bureaux pour les associations étudiantes (avec équipements de stockage) mais pouvant être utilisés à des moments clés de l'année pour des permanences de services de vie étudiante

L'objectif de ce lieu multi-activités est d'être évolutif et ouvert sur des horaires élargis pour s'adapter aux usages et constituer un lieu de vie à part entière. En ce sens, il doit également permettre d'accueillir des ateliers culturels hebdomadaires (proposés en lien avec les associations qui pourraient les animer), des événements dans l'année (dans la limite de la jauge d'accueil) comme des représentations artistiques ou des soirées étudiantes (avec possibilité de réserver le lieu par les étudiants sur certains créneaux) et proposer ainsi des moments de vie que les étudiants ne pourraient avoir dans leur logement.

Afin de garantir l'appropriation du lieu par les étudiants, il est nécessaire de les associer (notamment via leurs représentants élus ou associatifs) à la réflexion sur l'aménagement du lieu, son fonctionnement, sa programmation et sa gestion. Des jeunes en services civiques ou en emploi étudiant au sein du CROUS pourraient également permettre d'animer ce lieu sur des plages horaires élargies.

- **Calendrier de mise en œuvre : Rentrée 2022**
- **Financements mobilisables : CUCM (bâti) / CROUS (via fonds CVEC ?) pour aménagement et fonctionnement + emplois étudiants**

Financements

Coûts d'investissement	Coûts de fonctionnement
Réhabilitation du lieu de vie déjà effectuée par la CUCM	Coût RH lié aux périodes d'ouverture et à l'animation du lieu
Aménagement par le CROUS	

Evaluations et validations

- **Critères pour évaluer l'action**
 Nombre d'étudiants fréquentant le lieu de vie
 Horaires les plus fréquentés
 Nombre d'animations / activités proposées au sein de ce lieu et nombre d'étudiants participants

Facteurs clés de succès	Facteurs de risque
Horaires d'ouverture du lieu élargis Animation du lieu Association des étudiants à l'aménagement, la gestion et au fonctionnement du lieu (via associations étudiantes notamment)	Ouverture sur certaines périodes de la journée soumise à des règles trop drastiques / Accès restreint Aménagement du lieu / équipements mis à disposition insuffisamment en lien avec les attentes des étudiants « Privatisation » du lieu par les étudiants d'une filière en particulier

<p>Effets induits</p> <p>Amélioration du cadre de vie sur le campus</p> <p>Dynamisme des associations étudiantes</p> <p>Développement de liens inter-filières</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 2.2.2 : Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée</p>
--	--

<p>SLESRIVE</p>  <p>Creusot Montceau Communauté urbaine</p>	<p>Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif</p>
	<p>Axe 2.2 Penser une politique événementielle et d'animation de la vie étudiante dynamique à l'échelle du Campus Sud Bourgogne</p>
	<p>Action 2.2.2 Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée</p>
	<p>Porteur(s) de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - BVE - BU - CROUS - Etablissements d'enseignement supérieur - Associations étudiantes (ou représentants étudiants élus/délégués de promotions) - Acteurs culturels - Acteurs socio-économiques (selon événement)
<p>▪ Contexte</p> <p>Au sein d'un territoire, une vie étudiante dynamique et porteuse nécessite d'être soutenue et animée dans le temps. Cela passe par le soutien de projets associatifs mais aussi par la définition de temps forts dédiés et rassembleurs, créant le sentiment de communauté étudiante. L'objectif est non seulement de valoriser la présence des étudiants sur le territoire mais aussi de démontrer l'engagement de la collectivité auprès de ce public. A l'occasion des 300 ans de l'Université de Bourgogne et des 30 ans du Centre Condorcet, des déclinaisons locales d'événements dijonnais devraient voir le jour pour l'année 2022-2023. Mais l'enjeu est de faire en sorte que cette inventivité des acteurs locaux en charge de la vie étudiante s'inscrive dans le temps avec la définition de véritables programmations annuelles visant à rassembler la communauté étudiante et à la faire rayonner.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Définition d'une programmation de 4 à 5 temps forts annuels dont un événement de rentrée mobilisateur. A noter qu'un événement de rentrée existe déjà « Les 48h de la rentrée étudiante » avec un niveau de mobilisation pas toujours au rendez-vous (en dehors de la soirée avec un DJ). L'expérience démontre la nécessité de proposer des événements en lien</p>	

avec les attentes et les pratiques des étudiants pour assurer leur réussite (y compris pour les amener à découvrir de nouvelles pratiques ou activités, notamment culturelles).

A ce stade, différents temps forts pourraient être initiés ou consolidés :

- Consolider l'événement de rentrée en conservant la soirée qui fonctionne très bien mais en revoyant la programmation, notamment au service de la découverte de la ville : course d'orientation en lien avec le patrimoine, challenges inter-filières, etc.
- Événements sportifs et festifs accessibles à tous niveaux du type color run, course d'obstacles organisés dans l'année en complément des temps forts sportifs déjà proposés et sur lesquels le territoire est performant
- Événements liés à l'engagement : Clean up Day géant à l'échelle de la collectivité, Hackathon nocturne sur une thématique en lien avec le territoire
- Événements culturels : en lien avec les pratiques et centres d'intérêt des étudiants, au moins dans une première approche pour les capter avant d'ouvrir plus largement
- Événements liés à l'insertion professionnelle : renforcer les forums actuels (stage, alternance), rencontres avec des entreprises, etc.

La réussite de ces événements repose à la fois sur la diffusion large de l'information auprès des étudiants (y compris les étudiants hors campus et notamment en lycée qui sont, de par le format de leur cursus, éloignés des animations de vie étudiante), la neutralisation de journées dans l'année (ou demi-journée) fléchées pour ces événements, la facilitation des moyens de transports pour y participer (navettes), leur diversité et leur capacité festive (au moins sur une partie de l'évènement). Par ailleurs, il apparaît nécessaire d'associer les étudiants (au moins via leurs représentants) à la définition et à l'organisation de ces temps forts. En parallèle les activités hebdomadaires de type sportives et culturelles doivent se poursuivre voire se développer (pour les activités culturelles avec musique, danse, théâtre, etc.) afin de proposer des animations régulières sur les 3 sites d'ESR.

A noter qu'à la rentrée 2022, un cycle de temps forts devrait être mis en place à l'occasion des 300 ans de l'Université de Bourgogne et des 30 ans du Centre Cordorcet.

▪ **Calendrier de mise en œuvre : Rentrée 2022**

▪ **Financements mobilisables : CUCM / Fonds CVEC (via établissements d'ESR et CROUS)**

Financements	
Coûts d'investissement	Coûts de fonctionnement Variable en fonction des temps forts Ressources RH mobilisées et ressources matérielles à prendre en compte
Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Nombre d'étudiants participants par temps fort / événements (avec détails par filière)</p> <p>Retour des étudiants suite à leur participation aux temps forts (via enquête)</p>	

<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Diversité des temps forts / événements proposés</p> <p>Communication efficace</p> <p>Temps forts s’adressant à l’ensemble des étudiants du Campus Sud Bourgogne (en tenant compte de l’éloignement des sites)</p> <p>Participation des associations étudiantes à la définition et mise en œuvre des temps forts</p> <p>Développement de partenariats avec acteurs externes au campus (associations culturelles, entreprises, etc.)</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Non adéquation du temps fort avec les attentes et pratiques des étudiants</p> <p>Faible participation des étudiants si non prise en compte de leur emploi du temps dans l’organisation des événements</p>
<p>Effets induits</p> <p>Dynamisme et attractivité du territoire</p> <p>Développement de liens inter-filières</p> <p>Amélioration de l’accueil des étudiants sur le territoire</p>	<p>Synergies avec d’autres actions</p> <p>Action 2.3.1 : Création d’un comité vie étudiante visant à faire le lien entre les acteurs et avec les étudiants</p> <p>Action 2.3.2 : Animation de canaux de communication complémentaires et adaptés aux étudiants pour faire connaître l’existant et animer la vie étudiante</p>

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif</p>
	<p>Axe 2.2</p> <p>Penser une politique événementielle et d'animation de la vie étudiante dynamique à l'échelle du Campus Sud Bourgogne</p>
	<p>Action 2.2.3</p> <p>Créer un temps fort étudiant en lien avec les autres pôles d'ESR du département</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - BVE - Acteurs culturels du territoire (Scène nationale notamment)
<p>▪ Contexte</p> <p>Dans une logique de rayonnement et d'affirmation à l'échelle régionale (voire au-delà), notamment par rapport aux pôles centraux de Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard, il convient de renforcer les liens avec les autres sites d'ESR du département de la Saône-et-Loire. Cela passe par une complémentarité des offres de formation entre les différents sites d'ESR du Pôle Sud Bourgogne mais aussi par une vie étudiante dynamique et attractive.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Création d'un temps fort étudiant à l'échelle du département de la Saône-et-Loire. Compte-tenu du savoir-faire du BVE du campus du Creusot, cet événement pourrait être axé sur le sport. Afin de permettre à chaque étudiant de participer, une attention particulière devra être portée à un équilibre entre sport amateur (tournois par exemple) et sport loisir (course d'obstacle, course d'orientation, etc.) dans un esprit olympiques.</p> <p>La création, l'organisation et le déploiement de ce temps fort pourrait être porté dans le cadre d'un projet tutoré étudiant avec accompagnement de la CUCM et du BVE notamment sur les conditions matérielles, financières, organisationnelles.</p> <p>Pour une 1^{ère} édition, cet événement pourrait être organisé entre le pôle creusotin-montcellien et le pôle de Cluny avec un accueil de l'événement soit sur les 2 territoires, soit uniquement sur celui de la CUCM pour la 1^{ère} année.</p> <p>Si le choix d'un seul lieu d'accueil est fait, il pourrait être opportun d'accueillir ce temps fort à Montceau-les-Mines notamment par rapport à son positionnement géographique mais aussi</p>	

pour mieux intégrer ce site dans les actions de vie étudiante et impliquer les étudiants montcelliens dans l'organisation d'un événement.

- **Calendrier de mise en œuvre : 2023-2026**
- **Financements mobilisables : CUCM / BVE (via fonds CVEC ?) / Autres EPCI participants**

Financements

<p>Coûts d'investissement</p> <p>Aucun</p>	<p>Coûts de fonctionnement</p> <p>Coût RH lié à l'organisation du temps fort, utilisation d'équipements des collectivités conviées, coût lié à la communication, prise en charge des repas et collation, nuitées en hébergement collectif si événement sur plusieurs jours, etc.</p>
---	---

Evaluations et validations

- **Critères pour évaluer l'action**
 - Nombre d'étudiants participant au temps fort
 - Retours des étudiants suite à leur participation (via enquête)
 - Nombre d'animations proposées lors de ce temps fort

<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Association des étudiants à l'organisation de ce temps fort</p> <p>Expérience du BVE dans l'organisation de ce type d'événement</p> <p>Valorisation et médiatisation de l'événement</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Non-retour des pôles d'ESR invités à participer à ce temps fort</p> <p>Temps fort déconnecté des pratiques et attentes des étudiants</p> <p>Manque de médiatisation auprès des étudiants induisant une participation faible</p>
--	---

<p>Effets induits</p> <p>Liens plus étroits avec les autres sites d'ESR du Pôle Sud Bourgogne</p> <p>Rayonnement du territoire</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 2.2.2. Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée</p>
---	---

Axe 2.3 : Renforcer le niveau d'information des étudiants sur l'offre de services pour créer une communauté active

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif</p>
	<p>Axe 2.3 Renforcer le niveau d'information des étudiants sur l'offre de services pour créer une communauté active</p>
	<p>Action 2.3.1 Création d'une instance dédiée à la vie étudiante visant à faire le lien entre les acteurs et avec les étudiants</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - CROUS - BVE - BU - Etablissements d'enseignement supérieur (Directions en charge de la communication notamment) - Associations étudiantes (ou représentants étudiants élus/délégués de promotions)
<p>▪ Contexte</p> <p>Les acteurs en charge de la vie étudiante sont multiples au sein du Campus Sud Bourgogne et développent différents services / projets / actions en parallèle sur lesquels ils communiquent le plus souvent via des outils qui leur sont propres. En dehors du fait que les acteurs vie étudiante n'ont pas forcément connaissance des autres projets qui sont menés sur le campus, les étudiants sont moins réceptifs à des communications multiples issues de sources différentes. A l'initiative du Crous, un Comité de Site se réunissant 2 fois par an a été créé pour créer davantage de liens entre les acteurs locaux et construire des actions concertées. Plutôt que de créer une instance supplémentaire, il s'agit donc d'aboutir à un comité commun dédié à la vie étudiante avec un périmètre élargi.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Fonder une instance dédiée à la vie étudiante et commune avec le comité de site qui aura vocation à se réunir régulièrement pour partager les initiatives et projets à venir et définir une stratégie de communication commune et adaptée. Cette instance pourrait s'organiser en 2 organes travaillant conjointement :</p>	

- Un comité stratégique équivalent au rôle du comité de site actuel et qui aura pour objectif de définir la politique de vie étudiante à l'échelle du territoire et la stratégie à conduire. Celui-ci se réunira 2 fois par an.
- Un comité technique composé de techniciens des différentes institutions représentées et qui aura pour objectif de mettre en œuvre la stratégie commune sur les projets établis et s'assurer d'une communication fluide et commune à destination des étudiants. Celui-ci se réunira 1 fois par mois (ou temporairement davantage si une action particulière l'exige).

Cette instance, qui aura pour objectif de mettre en commun l'ensemble des informations concernant la vie étudiante au sein du territoire devra également définir la ligne éditoriale des communications en matière de vie étudiante et flécher les actions ou événements à promouvoir via un outil de communication dédié (compte-tenu de l'existence du site web Vie Etudiante 71, il pourrait être pertinent d'envisager une refonte plutôt qu'un outil ad hoc d'autant que le site intègre certaines fonctionnalités nécessaires au bon fonctionnement du BVE) et de certaines fonctionnalités nécessaires à l'organisation à la vie étudiante à l'échelle du Campus Sud Bourgogne. Cet outil devra également permettre de recenser et centraliser l'ensemble des dispositifs et services à destination des étudiants (santé, social, logement, accompagnement de projets, etc.)

Compte-tenu de la multiplicité des acteurs de ce comité et de la charge de travail nécessaire pour rédiger les différents contenus et publications, 1 ou 2 étudiants pourraient être recrutés en emploi étudiant, permettant dans le même temps, au-delà de l'animation de l'outil de communication dédié, de relayer les informations via les réseaux sociaux utilisés par les étudiants.

▪ **Calendrier de mise en œuvre : Année universitaire 2022-2023**

▪ **Financements mobilisables : CUCM / Fonds CVEC (BVE ? CROUS ?)**

Financements

Coûts d'investissement

Création de l'outil de communication dédié à la vie étudiante : refonte du site web Vie Etudiante 71 (à privilégier) ou création d'une application (ou webapp éventuellement avec un coût moindre)

Coûts de fonctionnement

Financement d'1 à 2 emplois étudiants à raison de 10h par semaine pour animation de la plateforme web ou de l'application et relais via les réseaux sociaux

Evaluations et validations

▪ **Critères pour évaluer l'action**

Nombre d'événements / actions / dispositifs partagés dans le cadre du Comité Vie Etudiante

Nombre de publications par semaine et par mois

Réactions aux publications

Nombre de participants aux événements / actions relayées (lorsque ceux-ci ont une visée mobilisatrice)

<p>Efficacité de la communication perçue par les étudiants (via baromètre annuel) pour ajustements éventuels (notamment concernant les outils utilisés)</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Association des étudiants à cette instance</p> <p>Participation de l'ensemble des acteurs en charge de la vie étudiante pour le Campus Sud Bourgogne</p> <p>Outil unique dédié aux communications en lien avec la vie étudiante et relai des informations via réseaux sociaux utilisés par les étudiants</p> <p>CUCM doit impulser et coordonner ce groupe dans le temps</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Acteur qui souhaiterait poursuivre une communication propre pour ses actions vie étudiante</p> <p>Manque de régularité dans les réunions de ce comité (la vie étudiante ne doit pas passer au 2nd plan)</p>
<p>Effets induits</p> <p>Etudiants mieux informés</p> <p>Participation plus importante aux événements / actions organisées</p> <p>Recours simplifié aux services de vie étudiante</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 2.3.2 : Animation de canaux de communication complémentaires et adaptés aux étudiants pour faire connaître l'existant et animer la vie étudiante</p> <p>Action 2.2.2 : Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée</p>

<p>SLESRIVE</p>  <p>Creusot Montceau Communauté urbaine</p>	<p>Ambition 2 Offrir un cadre de vie étudiante attractif</p>
	<p>Axe 2.3 Renforcer le niveau d'information des étudiants sur l'offre de services pour créer une communauté active</p>
	<p>Action 2.3.2 Animation de canaux de communication complémentaires et adaptés aux étudiants pour faire connaître l'existant et animer la vie étudiante</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Emplois étudiants - BVE - BU - CROUS - Etablissements d'enseignement supérieur (Directions en charge de la communication notamment) - Associations étudiantes (ou représentants étudiants élus/délégués de promotions)
<p>▪ Contexte</p> <p>Les communications en lien avec la vie étudiante sont multiples et émanent des différents acteurs en charge de ces questions au sein du Campus Sud Bourgogne via des moyens et outils pas toujours adaptés aux usages et pratiques des étudiants (qui évoluent en parallèle notamment en fonction des nouveaux réseaux sociaux). La communication est ainsi démultipliée, issue de différentes sources et nuit à la bonne compréhension et à la bonne diffusion des informations. Si certains outils existent déjà et pourront servir de base de réflexions, ceux-ci manquent d'animation et de publications régulières.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>En lien direct avec l'outil de communication dédié à la vie étudiante (site web Vie Etudiante 71 repensé et refondu ? Application mobile ou web app ?), création d'un éco-système numérique avec animation d'une page sur 3 réseaux sociaux (Instagram, Facebook et LinkedIn) utilisés par les étudiants pour diffusion plus large de l'information selon formats et types de publications pour chaque réseau. Lien avec les sites des établissements à effectuer pour médiatisation des pages.</p> <p>Animation régulière (publication d'au moins 3 posts par semaine, réponses aux commentaires, médiatisation des pages de réseaux sociaux utilisées, relai des événements en direct, rappel des événements, etc.)</p>	

<ul style="list-style-type: none"> Calendrier de mise en œuvre : Année universitaire 2022-2023 	
<ul style="list-style-type: none"> Financements mobilisables : CUCM / Fonds CVEC (BVE ? CROUS ?) 	
Financements	
<p>Coûts d'investissement</p> <p>Néant</p>	<p>Coûts de fonctionnement</p> <p>Financement d'1 à 2 emplois étudiants à raison de 10h par semaine pour animer les réseaux sociaux (inclus avec l'animation de la plateforme web ou l'application)</p>
Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> Critères pour évaluer l'action <p>Nombre de publications</p> <p>Fréquentation du site web ou de l'application (nombre d'utilisateurs, régularité des usages, etc.)</p> <p>Réactions aux publications</p> <p>Nombre de participants aux événements / actions relayées (lorsque ceux-ci ont une visée mobilisatrice)</p> <p>Efficacité de la communication perçue par les étudiants (via baromètre annuel) pour ajustements éventuels (notamment concernant les outils utilisés)</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Communication réalisée par des pairs</p> <p>Accompagnement et formation des emplois étudiants par un chargé de communication, suivi et validation des publications</p> <p>Choix de 2 réseaux sociaux et création de pages dédiées à la vie étudiante renvoyant sur l'application ou plateforme web centrale</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Dispersion de la communication sur des réseaux sociaux multiples</p> <p>Communication sur les réseaux sociaux déconnectée des informations relayées sur la plateforme web ou l'application</p> <p>Manque d'écoute des étudiants sur leurs usages et pratiques en termes de réception de l'information et d'usages des différents canaux de communication</p>
<p>Effets induits</p> <p>Etudiants mieux informés</p> <p>Participation plus importante aux événements / actions organisées</p> <p>Recours simplifié aux services de vie étudiante</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 2.3.1 : Création d'un comité vie étudiante visant à faire le lien entre les acteurs et avec les étudiants</p> <p>Action 2.2.2 : Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée</p>

Ambition 3 : Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie

Axe 3.1 : Co-construire une dynamique globale d'innovation

 	Ambition 3 Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie
	Axe 3.1 Co-construire une dynamique globale d'innovation
	Action 3.1.1 Mutualiser les ressources clés et promouvoir une offre technologique globale dans le cadre du site technopolitain
	Partenaires de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Université de Bourgogne - PFT - CMQ ITIP
<p>▪ Contexte</p> <p>Le site technopolitain a vocation à accueillir un ensemble d'opérateurs, de l'entrepreneuriat à l'enseignement supérieur en passant par le transfert de technologie. Dans ce cadre plusieurs équipements technologiques, nécessitant à la fois assistance et maintenance, seront présents sur le site technopolitain. Il paraît pertinent et économique de mutualiser les ressources clés nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble de ce parc d'équipements. Cette dynamique de mutualisation permettra de disposer d'un spectre plus large de compétences et assurera l'optimisation de l'utilisation des équipements.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Le site technopolitain accueillera les acteurs de l'enseignement supérieur qui proposeront une offre de recherche technologique. Les objectifs seront axés sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De mettre en relation les offres proposées par ces acteurs avec les entreprises et les acteurs économiques du territoire • D'assurer une promotion des activités dans le cadre du plan de communication du site technopolitain. • Un soutien sur le co-financement dans le cadre de la convention cadre mis en place avec entre l'UB et la CUCM et qui concernera le budget affecté à l'investissement sur l'équipement matériel et pédagogique. 	

La promotion du potentiel de R&D s'appuiera sur les outils existants au niveau régional, en particulier le site sciencesexpertise-bfc.fr. La CUCM et l'Université de Bourgogne seront attentifs à l'identification et la valorisation des compétences et équipements présents localement.

- Calendrier de mise en œuvre : Dès la mise en place du site technopolitain

- Financements mobilisables : CUCM et autres partenaires

Financements

Coûts d'investissement

0

Coûts de fonctionnement

A définir

Evaluations et validations

- Critères pour évaluer l'action

Mesure de la satisfaction des utilisateurs

Facteurs clés de succès

Volonté des partenaires

Facteurs de risque

Différences de statuts

Effets induits

Synergies avec d'autres actions

<p>SLESRIVE</p> 	Ambition 3 Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie	
	Axe 3.1 Co-construire une dynamique globale d'innovation	
	Action 3.1.2 Soutenir des challenges type « hackathon » inter-composantes ou établissements	
	Partenaires de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Université de Bourgogne - Lycées - Structures professionnelles, pôles, clusters, PFT, CMQ 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>Les dynamiques types Challenges d'innovation ou Hackathons présentent de nombreux avantages tant en termes d'expérience d'apprentissage pour les étudiants que de liens avec les liens et de communication. Soutenir la création de challenge type « hackathon » inter-composantes ou établissements pouvant être éventuellement prolongés par des projets dans la durée contribuerait indéniablement à induire une nouvelle dynamique entre les étudiants et les acteurs socio-économiques.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <ul style="list-style-type: none"> - Encourager tout évènement visant à mobiliser les étudiants pour contribuer collectivement à répondre à des problématiques d'innovation - Mobiliser un groupe d'étudiants du BUT Tech de Co qui organiserait sous a responsabilité conjointe de la CUCM et de l'Université un challenge innovation sur une période d'au moins 48h (les formats habituels varient d'une journée à 3 jours - Impliquer des entreprises et des acteurs de l'entrepreneuriat et de l'accompagnement de projets - Assurer une certaine logistique et si possible une remise de prix 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Préparation d'un 1^{er} évènement pour l'année universitaire 2023-2024 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM, sponsoring, Pepite 		
Financements		
Coûts d'investissement	Coûts de fonctionnement 3 000€ à 10 000€	

Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Nombre d'étudiants participants Nombre de partenaires impliqués Taux de satisfaction des étudiants</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>« Mise en scène » de l'évènement</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Trop peu de participants pour induire une dynamique forte Faible implication des partenaires</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p>

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 3</p> <p>Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie</p>
	<p>Axe 3.1</p> <p>Co-construire une dynamique globale d'innovation</p>
	<p>Action 3.1.3</p> <p>Promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiants et la sensibilisation à l'innovation pour tous les publics</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Tous les établissements
<p>▪ Contexte</p> <p>Lors du diagnostic il a été observé que malgré de nombreuses initiatives en termes de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation, des axes de progrès étaient envisageables pour accompagner des publics plus diversifiés en abordant une grande diversité d'approches (ex : innovation frugale, économie sociale et solidaire. Dans le cadre de la dynamique du site technopolitain et en lien avec l'opération VRAI (Village Ressource Apprenant International) animé par le CMQ ITIP, une diversité d'actions complémentaires seront mises en place pour répondre à la variété des attentes et des publics.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>L'accompagnement des étudiants pourra s'effectuer dans le cadre de l'offre entrepreneuriale du territoire. L'offre existante concerne les thématiques suivantes : l'amorçage, le test d'activité, l'incubation dans des secteurs d'activité spécifique : l'innovation et l'ESS, l'accompagnement individualisé pour les autres secteurs d'activités, le financement, les subventions et l'immatriculation.</p> <p>L'objectif sera donc de mettre en relation les étudiants avec les partenaires et de proposer des permanences et un accompagnement dans le cadre du site technopolitain.</p>	
<p>▪ Calendrier de mise en œuvre : Mise en œuvre immédiate avec la mise en relation avec les partenaires.</p>	
<p>▪ Financements mobilisables : CUCM</p>	

Financements	
<p>Coûts d'investissement</p> <p>0</p>	<p>Coûts de fonctionnement</p> <p>Intégrés aux coûts du Site technopolitain</p>
Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Nombre d'étudiants sensibilisés</p> <p>Nombre de projets identifiés</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Focalisation sur une cible limités</p>
<p>Effets induits</p> <p>Echanges inter-établissements</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 3.1.4</p>

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 3</p> <p>Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie</p>
	<p>Axe 3.1</p> <p>Co-construire une dynamique globale d'innovation</p>
	<p>Action 3.1.4</p> <p>Soutien à l'incubation de projets innovants</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - DECA BFC - CMQ ITIP
<p>▪ Contexte</p> <p>L'accompagnement et soutien aux projets d'innovation et de création d'entreprises contribue au renouvellement du tissu socio-économique et à la création de nouveaux emplois et plus globalement de nouvelles richesses pour le territoire.</p> <p>En lien avec les acteurs régionaux (DECA BFC, SATT,...) le site technopolitain participera à ces actions de détection, d'accompagnement et de soutien de projets innovants.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Une offre d'incubation est mise en place en partenariat entre la CUCM et DECA-BFC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de Pré-Incubation : Portée par la CUCM par le biais d'un(e) chargé(e) d'affaire innovation: <ul style="list-style-type: none"> ↪ Détection des projets ↪ Amorçage des projets : définition de projet, faisabilité... • Incubation : Portée par DECA BFC <ul style="list-style-type: none"> ↪ Accompagnement des projets, prévisionnel... ↪ Mise en relation avec l'écosystème régional de l'innovation : BPI, AER, French TECH... ↪ Mise en place de prestations de service le cas échéant : étude, diag technique... <p>Les projets qui ne sont pas accompagnés dans le cadre de l'incubateur DECA-BFC seront suivis par d'un(e) chargé(e) d'affaire innovation:</p>	

Objectifs : détecter et accompagner toutes les initiatives innovantes du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Mise en œuvre dans le cadre de l'ouverture du site Technopolitain ▪ Financements mobilisables : CUCM, DECA BFC, SATT 	
Financements	
Coûts d'investissement	Coûts de fonctionnement
Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action Nombre de projets accompagnés Nombre de créations d'entreprises ou d'activités Taux de satisfaction des porteurs de projets 	
Facteurs clés de succès Diffusion de l'information, proximité avec les acteurs de terrain	Facteurs de risque Complexité de l'offre d'accompagnement proposée
Effets induits	Synergies avec d'autres actions Action 3.1.3

Axe 3.2 : Assurer des actions de communication intra CUCM et à plus grande échelle

 	Ambition 3 Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie
	Axe 3.2 Assurer des actions de communication intra CUCM et à plus grande échelle
	Action 3.2.1 Organiser des présentations du potentiel de recherche et de transfert de technologie
	Porteur de l'action : - CUCM
<p>▪ Contexte</p> <p>Plusieurs éléments ne semblent pas facilitateurs de liens avec les entreprises présentes sur le territoire. Parmi ces éléments nous pouvons citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence de sièges sociaux de grandes entreprises sur le territoire, - Le fait que beaucoup de personnes aient suivies leurs études supérieures, en particulier leur doctorat, à l'extérieur du territoire et ont donc conservé des liens avec les laboratoires dans lesquels leurs thèses ont été préparées, <p>La lisibilité et la visibilité du potentiel local ne sont pas toujours évidentes. Les pôles de compétitivité et les clusters y participent, néanmoins des axes de progrès sont envisageables. L'objectif de cette action est de renforcer la connaissance par les entreprises du potentiel local.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Organisation, en concertation avec les pôles de compétitivité et les clusters, de demi-journées ou journée de bilan des « réussites » de l'année (thèses soutenues, travaux réalisés, nouveaux équipements,...) de journées scientifiques et techniques,...</p> <p>Ces actions pourraient avoir lieu soit au sein des établissements soit dans le cadre du site technopolitain.</p>	
<p>▪ Calendrier de mise en œuvre : à définir conjointement avec le site technopolitain et en cohérence avec l'action 4.1.3</p>	
<p>▪ Financements mobilisables : CUCM</p>	

Financements	
<p>Coûts d'investissement</p> <p>0</p>	<p>Coûts de fonctionnement</p> <p>Frais d'organisation et de promotion</p>
Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Nombre de participants différents cumulés</p> <p>Taux de satisfaction des participants</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Identifier en amont les attentes des entreprises</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Redondance avec d'autres actions de communication non coordonnées</p>
<p>Effets induits</p> <p>Accroissement avec les contacts entreprises</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 4.1.3 Définir et construire un modèle de valorisation du Campus Sud Bourgogne</p>

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 3</p> <p>Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie</p>
	<p>Axe 3.2</p> <p>Assurer des actions de communication intra CUCM et à plus grande échelle</p>
	<p>Action 3.2.2</p> <p>Soutenir la promotion du potentiel scientifique et technique au-delà du territoire</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Université de Bourgogne (Laboratoires) - PFT,...
<p>▪ Contexte</p> <p>En complément de actions de présentation, objets de l'action 3.2.1, il semblerait pertinent de dresser une cartographie de l'offre de compétences existantes afin de la diffuser au-delà des acteurs socio-économiques du territoire.</p> <p>Dans le domaine de la recherche, il existe de réelles complémentarités entre les différents sites (CUCM, Dijon, Cluny,...). La participation à des actions de promotion du potentiel scientifique et technologique à une échelle dépassant le territoire pourrait être dans certains cas plus pertinente et attractive pour les entreprises.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Collecte ou création d'outils de communication présentant l'ensemble du potentiel, utilisables lors de la participation à différents évènements dans une logique de promotion globale du potentiel.</p> <p>Cette action s'inscrit pleinement dans la perspective d'une démarche pro-active de valorisation du Campus Sud Bourgogne, objet de l'action 4.1.3</p>	
<p>▪ Calendrier de mise en œuvre : En cohérence avec le calendrier de l'action 4.1.3</p> <p>▪</p>	
<p>▪ Financements mobilisables : CUCM</p> <p>▪</p>	

Financements	
<p>Coûts d'investissement</p> <p>0</p>	<p>Coûts de fonctionnement</p> <p>Budgets communication de la CUCM et des partenaires</p>
Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Nombre de participations à des évènements hors CUCM</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Qualité des supports et participation active des établissements et composantes</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Coordination insuffisante entre les acteurs locaux</p> <p>Mauvaise identification des opportunités</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 4.1.3 Définir et construire un modèle de valorisation du Campus Sud Bourgogne</p>

Axe 3.3 : Cofinancer des ressources

 	Ambition 3 Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie	
	Axe 3.3 Cofinancer des ressources	
	Action 3.3.1 Soutien à l'acquisition d'équipements par les acteurs de la recherche (laboratoires) et du transfert de technologie (PFT,...)	
	Porteur de l'action : - CUCM	
<ul style="list-style-type: none"> Contexte <p>La présence de laboratoires de recherche et de structures de transfert de technologie (PFT, CMQ,...) constitue un atout réel pour le territoire à la fois en termes de collaborations avec les acteurs socio-économiques et de soutien au développement de formations. La CUCM apporte un soutien à ce potentiel de R&D depuis plusieurs années afin de contribuer au renouvellement et à l'actualisation des équipements.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs de l'action <p>Il s'agit de participer au cofinancement d'équipements contribuant au rayonnement scientifique du territoire. Cette contribution à l'acquisition d'équipements s'inscrit dans la logique de la convention cadre élaborée par la CUCM. Le soutien apporté par la CUCM visera à constituer un réel effet de levier avec d'autres sources de financement potentiels (Région, ANR, Europe,...). Pour des équipements particulièrement significatifs le Service développement Economique pourra apporter ses compétences pour une ingénierie financière globale.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Calendrier de mise en œuvre : Appel à projets annuel 		
<ul style="list-style-type: none"> Financements mobilisables : CUCM 		
Financements		
Coûts d'investissement Variable	Coûts de fonctionnement 0	

Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Pour les structures de transfert de technologie (PFT) = contrats et prestations réalisés avec ces équipements</p> <p>Pour les laboratoires = travaux de thèse ayant utilisé ces équipements</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Effet de substitution par rapport à des financements régionaux ou nationaux</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p>

<p>SLESRIVE</p> 	Ambition 3 Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie	
	Axe 3.3 Cofinancer des ressources	
	Action 3.3.2 Cofinancement de bourses de doctorat	
	Porteur(s) de projet : - CUCM - Université de Bourgogne	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>Le développement du potentiel scientifique s’appuie entre autre sur le nombre de thésards encadrés par les laboratoires, ces travaux de thèse contribuant aux différents axes de recherche. Bien que les sources de financement soient multiples (ANR, Région, grands organismes,...) le nombre de bourses de doctorat reste limité et une part très importante bénéficie aux pôles universitaires les plus importants. En cofinçant 1 ou 2 thèses par an, soit 3 à 6 en régime de croisière, la CUCM entend participer à l’accroissement du nombre de doctorants présents dans les laboratoires.</p>		
Objectifs et description de l’action		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l’action <p>Cette action débutera par une phase expérimentale afin de mieux appréhender les impacts potentiels et les critères de sélection des projets retenus. Des critères de sélection seront définis a priori par la CUCM (ex : thématiques prioritaires, partenariats, co-encadrement,...) et affinés en fonction des premiers retours d’expérience.</p> <p>Cofinancement d’une ou deux bourses de doctorat chaque année. Dans tous les cas la demande devra être accompagnée de la justification du cofinancement acquis.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : Lancement de l’action début 2023 dans une logique d’expérimentation pour les recrutements à partir de la rentrée 2023 ▪ Financements mobilisables : CUCM 		
Financements		
Coûts d’investissement	Coûts de fonctionnement 14 000€/an/bourse (durée d’une bourse 3 ans)	

Evaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action Nombre de thèses soutenues Contributions et impacts des travaux de thèse 	
Facteurs clés de succès	Facteurs de risque Substitution à d'autres financements
Effets induits	Synergies avec d'autres actions

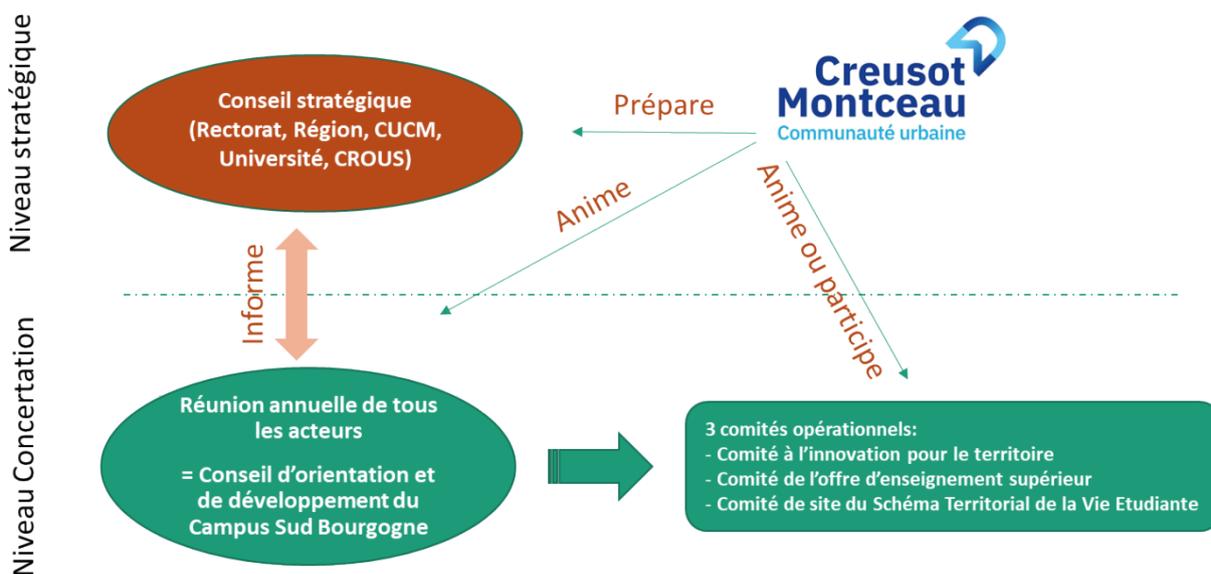
<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 3</p> <p>Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie</p>
	<p>Axe 3.3</p> <p>Cofinancer des ressources</p>
	<p>Action 3.3.3</p> <p>Allocation d'un budget de fonctionnement aux doctorants</p>
	<p>Porteur(s) de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - Université de Bourgogne (Laboratoires)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte En complément des éléments de contexte de l'action 3.1.2, il est à noter que pour certaines opportunités de doctorats ou post-doctorats, des candidats privilégient les implantations principales des laboratoires (ex : Dijon) souvent par méconnaissance du potentiel réel et de l'environnement des antennes de laboratoires. L'objectif de cette action est de permettre aux équipes de recherche présentes sur le territoire de proposer un élément différenciant lors de la parution des bourses ou postes de post-docs. Concrètement il s'agit d'indiquer que chaque doctorant ou post-doctorant, avec d'éventuelles exceptions (ex : CIFRE), bénéficiera d'un budget utilisable au cours de sa 2^{ème} ou 3^{ème} année (pour les thésards) en lien avec ses travaux et ses perspectives d'insertion professionnelle. Concrètement ce budget pourrait être utilisé pour des déplacements, la participation à des congrès ou colloques, des formations complémentaires à celles proposées par l'Ecole Doctorale,.... 	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action Chaque année les composantes de l'Université de Bourgogne indique le nombre de nouveaux doctorants, physiquement présents sur le territoire. Un budget sera attribué pour chaque doctorant utilisable en année n+1 ou n+2. 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre : A partir de la campagne de recrutement pour l'année 2023-2024 Évaluation de 2 années de mise en oeuvre (début 2025) et décision de maintien, adaptation ou arrêt 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables : CUCM 	

Financements	
<p>Coûts d'investissement</p>	<p>Coûts de fonctionnement Estimation 5 ou 6 nouveaux doctorants par an, budget de 3000 à 6000€/an</p>
Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action Nombre de nouveaux thésards Nombre de bourses (ANR, Région,...) n'ayant pas été pourvues faute de candidat</p>	
<p>Facteurs clés de succès Valorisation dans les appels à candidatures</p>	<p>Facteurs de risque Utilisation des budgets en substitution de dépenses normalement prises en charge par les laboratoires</p>
<p>Effets induits</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p>

Ambition 4 : Favoriser une dynamique collective

Cette 4^{ème} ambition est structurée autour de 2 axes, le premier concernant la gouvernance du SLESRIVE, le second les synergies avec les territoires adjacents au premier rang desquels les EPCI participant au programme Territoire d'industrie et la Communauté de Communes du Clunisois avec laquelle des actions de coopération sont d'ores et déjà envisagées.

La gouvernance du présent SLESRIVE peut-être représentée par le schéma ci-dessous :



Axe 4.1 : Garantir la mise en œuvre concertée du SLESRIVE

 	Ambition 4 Favoriser une dynamique collective
	Axe 4.1 Garantir la mise en œuvre concertée du SLESRIVE
	Action 4.1.1 Mise en place et animation du Conseil Stratégique du SLESRIVE
	Partenaires de l'action : - CUCM - Rectorat, Région, Université, Crous
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>L'élaboration du SLESRIVE a permis de faire émerger une vision partagée du diagnostic et des objectifs de développement, mais sa mise en œuvre suppose que les contributeurs et décideurs les plus importants s'approprient cette « feuille de route » pour s'engager dans son exécution.</p>	
Objectifs et description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <p>Deux niveaux de gouvernance sont mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil Stratégique associant les représentants légaux des 5 acteurs précédemment cités - Un niveau de concertation et d'information plus opérationnel associant l'ensemble des composantes et établissements participant à l'ESR et à la vie étudiante (cf détails fiche action 4.1.2). <p>Dans un second temps, signature d'un document d'engagement reprenant les ambitions 1, 2 et 3 du SLESRIVE et identifiant le rôle et la contribution de chacun.</p> <p>Le rôle du Conseil Stratégique est d'assurer le suivi de la mise en œuvre des actions relevant de ces 3 ambitions, leur actualisation et éventuellement leur réorientation en fonction des éléments transmis par les 3 comités présentés à l'action 4.1.2.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de mise en œuvre (PHASE I ou II) <p>Fin 2022 : Mise en place du Conseil Stratégique et Signature du document Réunion à minima annuelle ou éventuellement semestrielle</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financements mobilisables 	

Financements	
<p>Coûts d'investissement</p> <p>Néant</p>	<p>Coûts de fonctionnement</p> <p>1 journée de secrétariat / an</p>
Evaluations et validations	
<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Degré d'exécution des axes du SLERIVE</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Qualité des relations bilatérales de la CUCM avec chacune des 3 autres parties-prenantes</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Manque de motivation des parties-prenantes</p>
<p>Effets induits</p> <p>Effet d'entraînement sur le COSDCSB</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Synergie totale</p>

 	Ambition 4 Favoriser une dynamique collective	
	Axe 4.1 Garantir la mise en œuvre concertée du SLESRIVE	
	Action 4.1.2 Définir un espace de réflexions et de propositions collectif	
	Partenaires de l'action : - CUCM - Rectorat, Région, établissements, acteurs économiques, Crous, pôle de compétitivité Nuclear Valley, Mecateam Cluster, CMQ ITIP, ...	
<p>▪ Contexte</p> <p>La pertinence dans le temps du SLESRIVE et son adaptation aux enjeux, contraintes et opportunités des (nombreux) acteurs concernés par son exécution suppose que ces derniers soient appelés à s'exprimer et échanger régulièrement de manière organisée.</p>		
Objectifs et description de l'action		
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>Parallèlement au Conseil d'orientation et de développement du Campus Sud Bourgogne (CODECSB) l'évolution et la mise en œuvre du schéma sera confiée à 3 comités opérationnels qui devront se réunir au moins une fois par an:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité à l'innovation pour le territoire • Comité à la dynamisation de la vie étudiante (plutôt 3 à 5 fois par an) correspondant au Comité de site mis en place par le Rectorat et le CROUS dans le cadre du Schéma Territorial de la Vie Étudiante 		
<p>▪ Calendrier de mise en œuvre (PHASE I ou II)</p> <p> Juin-septembre 2022 : sollicitation officielle de toutes les parties prenantes pressenties</p> <p> 4^{ème} trimestre 2022 : installation du CODECSB et médiatisation</p> <p> 1^{er} trimestre 2023 : constitution et 1^{ère} réunion des 3 comités</p>		
<p>▪ Financements mobilisables ?</p> <p>Mise à disposition par la CUCM d'espaces de réunions et d'un secrétariat</p>		
Financements		
Coûts d'investissement Néant	Coûts de fonctionnement A préciser en fonction des modalités organisationnelles	
Evaluations et validations		

<p>▪ Critères pour évaluer l'action</p> <p>Taux de participation à la plénière du conseil et aux travaux des 3 comités</p>	
<p>Facteurs clés de succès</p> <p>Suivi effectif des décisions ou recommandations</p>	<p>Facteurs de risque</p> <p>Manque de motivation des parties-prenantes</p>
<p>Effets induits</p> <p>Possibilité d'identifier et saisir des opportunités</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Avec toutes les actions des 3 premières ambitions</p>

 	<p style="text-align: center;">Ambition 4 Favoriser une dynamique collective !</p>
	<p style="text-align: center;">Axe 4.1 Garantir la mise en œuvre concertée du SLESRIVE</p>
	<p style="text-align: center;">Action 4.1.3 Définir et construire un modèle de valorisation du Campus Sud Bourgogne</p>
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM - BVE - BU - CROUS - Etablissements d'enseignement supérieur - Associations étudiantes (ou représentants étudiants élus/délégués de promotions)
<p>▪ Contexte</p> <p>L'offre ESR et l'offre vie étudiante sont regroupées sous la signature de Campus Sud Bourgogne. Cette signature doit permettre d'offrir une identification dans le paysage tant pour les étudiants que pour les établissements, et dans le temps, un sentiment d'appartenance. A l'instar d'une marque, Campus Sud Bourgogne doit développer son image, augmenter sa résonance, pour se rendre encore plus visible et attractif. Une attractivité à 360° qui doit irriguer étudiants et futurs étudiants, enseignants chercheurs, entreprises, et établissements d'enseignement supérieur par une implantation sur le territoire de tout ou partie des formations proposées.</p> <p>Inspiré des techniques du marketing territorial, la marque Campus Sud Bourgogne ouvre le sujet de la valorisation de l'existant, du travail du « faire savoir », pour alimenter demain son attractivité et ses nouveaux champs de prospection.</p>	
<p>Objectifs et description de l'action</p>	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <p>A l'initiative de la CUCM, création d'une ligne éditoriale marketing « Campus Sud Bourgogne » accompagnée de la création de son écosystème de communication : évènement identitaire, social media, storytelling, communication à destination des réseaux prescripteurs et influenceurs institutionnels (CPU, CGE, CDEFI, FNCAS, AVUF...), composantes de l'ESR à l'échelle régionale.</p> <p>Cet écosystème d'actions et de communication sera à la fois alimenté, dans ses contenus de prises de parole, par l'existant et par le projectif venant illustrer la preuve de l'attractivité et des ambitions portées.</p> <p>Ce travail de marketing territorial pourra déboucher et embarquer, dès le début du projet, la dimension prospective au service du développement du territoire à destination de nouveaux</p>	

acteurs issus de l'ESR. Cette dimension prospective pourra prendre la forme d'une ingénierie concrète construite autour d'un AMI (Appel à Manifestation d'intérêt) qui pourra ensuite être utilisé comme méthode de prospection à destination des établissements ou univers de formation souhaités et ciblés. Cette approche prospective pourrait être dotée d'outils tels qu'une landing page de présentation de l'attractivité du Campus Sud Bourgogne et des éléments de langage qui pourraient y être associés, ou encore d'un appui prospectif RH en charge de la gestion de l'AMI : identification des établissements prospects et critères de sélection, discours, outils marketing territoriaux associés, prises de contact et actions de prospection auprès des établissements identifiés susceptibles de répondre aux attendus de développement du territoire.

- **Calendrier de mise en œuvre : A partir de septembre 2022**

- **Financements mobilisables : CUCM**

Financements

Coûts d'investissement

Conception et création de ligne éditoriale de valorisation et des outils associés
 Actions prospectives pour soutenir l'attractivité

Coûts de fonctionnement

Référent local pour animer les COPIL
 Valorisation et participation au recueil des contenus de prise de parole.

Evaluations et validations

- **Critères pour évaluer l'action**

Livrable des outils : conformité et respect du temps imparti

Actions de valorisation : Audience et indices de volumétries sur les publics adressés en lien avec les outils marketing territoriaux utilisés.

Actions prospectives : Taux d'intérêt sur l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt), taux de RDV prospects établissements, taux de transformation...

Facteurs clés de succès

Ensemble des acteurs locaux du Campus Sud Bourgogne parties prenantes : Création du COPIL de Valorisation du territoire

Création d'une ligne éditoriale marketing territoriale et de la boîte à outils de communication impliquant un programme, une fréquence de visibilité, de valorisation au service de l'attractivité.

Inscrire une régularité et installer la valorisation.

Faire découvrir le territoire par l'expérience : création d'un évènement identitaire, un RDV clé annuel ou bi-annuel.

Facteurs de risque

Manque de régularité dans les communications créant un effet « pshitt ».

Ne pas animer la démarche de valorisation : absence de COPIL, de référents, ou encore d'outils type DropBox permettant de recueillir les revues de l'existant.

Ne pas se donner les moyens nécessaires pour servir ce sujet, ce qui entrainerait un effet déceptif.

<p>Effets induits</p> <p>Emulation et convergence des acteurs locaux</p> <p>Dynamique collective</p> <p>Visibilité de la CUCM</p>	<p>Synergies avec d'autres actions</p> <p>Action 2.3.2 : Animation de canaux de communication complémentaires et adaptés aux étudiants pour faire connaître l'existant et animer la vie étudiante</p> <p>Action 2.2.2 : Définition d'un programme annuel d'animations composé de temps forts et d'événements dédiés aux étudiants à l'échelle de la CUCM, dont un véritable événement de rentrée</p>
--	---

Axe 4.2 : Collaborer avec les territoires limitrophes

 	Ambition 4 Favoriser une dynamique collective
	Axe 4.2 Collaborer avec les territoires voisins
	Action 4.2.1 Faciliter les synergies à l'échelle du Territoire d'industrie
	Partenaires de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - CUCM et CCI Métropole de Bourgogne - CC Le Grand Charolais, CC Entre Arroux, Loire et Somme, CC Le Grand Autunois Morvan, lycées ou autres établissements de ces territoires - CMQ ITIP - Région.
<p>▪ Contexte</p> <p>Les 4 EPCI de l'ouest de la Saône-et-Loire ont été labellisées « Territoires d'industrie » par l'Etat, qui articule cette démarche autour de quatre objectifs : simplifier, innover, attirer et recruter. L'innovation et le recrutement supposent également une consolidation et une synergie des activités de formation et de recherche. Un axe de coopération est particulièrement lié au SLESRIVE : « Développer des espaces d'accompagnement de l'innovation industrielle et renforcer la proximité entre entreprises et université ». Les projets matures et opérationnels constituent la structure de la démarche contractuelle dans le cadre de la labellisation « Territoires d'industrie ».</p>	
Objectifs et description de l'action	
<p>▪ Objectifs de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des projets développés dans le cadre du programme « Territoire d'industrie » au regard du potentiel d'accompagnement par les activités de formation ou de transfert déjà existantes ou en développement programmé avec le SLESRIVE. • Préfiguration d'un dispositif (mobile ou décentralisé) de promotion des métiers de l'industrie à partir du site technopolitain, en connexion étroite avec les 13 lycées proposant des Bac Pro ou BTS des 4 EPCI. • Articulation du Campus Connecté d'Autun avec les différentes actions envisagées dans le cadre du SLESRIVE, en particulier dans le cadre de l'axe 1.3 	
<p>▪ Calendrier de mise en œuvre (PHASE I ou II)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Automne 2022 : Avec la Région, la CCI, les 4 EPCI, revue des projets identifiés en 2021 et examen de l'opportunité d'un dispositif de promotion des métiers de l'industrie. 2. 1^{er} semestre 2023 : Étude de faisabilité du dispositif de de promotion des métiers de l'industrie (à partir du site technopolitain) 3. 2^{ème} semestre 2023 : Lancement du dispositif 	

<ul style="list-style-type: none"> Financements mobilisables CUCM et autres partenaires (Région, Banque des Territoires, ...) 	
Financements	
Coûts d'investissement 20 à 40k€ d'étude	Coûts de fonctionnement A étudier
Évaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> Critères pour évaluer l'action Taux d'orientation des bacheliers vers les filières de formation aux métiers de l'industrie 	
Facteurs clés de succès Qualité et fréquence de la relation entre les différents acteurs (y compris les PME)	Facteurs de risque Sous-implication de la CCI.
Effets induits Renforcement de la pertinence du site technopolitain	Synergies avec d'autres actions

<p>SLESRIVE</p> 	<p>Ambition 4 Favoriser une dynamique collective</p>	
	<p>Axe 4.2 Collaborer avec les territoires voisins</p>	
	<p>Action 4.2.2 Valoriser les complémentarités avec les autres pôles de R&D en commençant par Cluny</p>	
	<p>Partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUCM et CC du Clunisois - Université de Bourgogne - ENSAM 	
<p>Le Rectorat et, à moindre degré, la Région souhaitent accompagner une dynamique ESRI sur le Sud Bourgogne, mais qui ne peut s'engager que progressivement, à petit pas.</p> <p>A 40Km de Montceau-Les-Mines, Cluny présente un pôle d'enseignement supérieur constitué par une grande école d'ingénieur, une école d'ostéopathie animale, un lycée proposant 1 BTS tertiaire et 1 CPGE, ainsi que des projets avancés de coopération avec des acteurs franciliens.</p> <p>La CC du Clunisois soutient par ailleurs Equivalée (haras national de renommée internationale). Elle souhaite promouvoir la recherche & développement au profit de l'action publique locale, notamment par l'accueil de doctorants CIFRE dans les collectivités, et aimerait fonder un <i>institut pour l'innovation territoriale</i> qui pourrait donner de la perspective à la filière AES.</p>		
<p>Objectifs et description de l'action</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'action <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des synergies et complémentarités entre les offres de d'enseignement et de transfert des 2 intercommunalités, identification de plus-value possible du Creusot-Montceau, autour de STAPS et Equivalée, ESIREM et ENSAM, et/ou pour les coopérations avec les acteurs franciliens, et préparation d'une candidature commune pour l'implantation du CNAM • Préfiguration d'un dispositif d'innovation territoriale accueillis sur les 2 intercommunalités. ▪ Calendrier de mise en œuvre (PHASE I ou II) <ul style="list-style-type: none"> Printemps 2023 : Cartographie des synergies et complémentarités 2023 : Enclenchement d'une dynamique de formation et de recherche conduisant à la préfiguration d'un Institut pour l'innovation territoriale ▪ Financements mobilisables ? A étudier avec la Région 		
<p>Financements</p>		
<p>Coûts d'investissement</p>	<p>Coûts de fonctionnement</p>	

Néant	A étudier
Évaluations et validations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères pour évaluer l'action Nombre d'actions ou projets en commun 	
<p>Facteurs clés de succès Soutien effectif de la Région et du Rectorat</p>	<p>Facteurs de risque Le faible potentiel sur la vie étudiante</p>